Montréal mercredi 5 mai 2010 Le plus grand quotidien français d'Amérique
126e année N° 163 62 pages, 5 cahiers

75 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **89 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE

Yvan Delorme
PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

SANS AVERTISSEMENT, YVAN DELORME QUITTE LA DIRECTION DU SPVM

« JE N'AI AUCUN SQUELETTE DANS MON GARDE-ROBE »

KATIA GAGNON PAGE A2

Des questions en suspens **MICHÈLE OUIMET** PAGE A3

UN P'TIT JOINT, MON ENFANT?

Songeriez-vous à rouler un pétard avec junior? *La Presse* a interviewé trois parents plutôt *cool*.

VIVRE/ARTS ET SPECTACLES PAGE 6

AVEC MAMAN ET KRISHNA

Passer un week-end dans un camp de yoga avec sa mère, est-ce une si bonne idée que cela?

VOYAGE PAGES 2 ET 3

FESTIVAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

COUPS DE CŒUR EN SALLE

ARTS ET SPECTACLES PAGE 1

MONTRÉAL CULTUREL

Le blues de la métropole est terminé?

NATHALIE PETROWSKI
ARTS ET SPECTACLES PAGE 3

PENGUINS 2 – CANADIENS 0

Marc-André Fleury, le gardien des Penguins, s'est particulièrement illustré en troisième période devant Michael Cammalleri et Tomas Plekanec.
PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

AU TOUR DE FLEURY!

LES PENGUINS PRENNENT LES DEVANTS 2 À 1 DANS LA SÉRIE

SPORTS PAGES 1 À 6

UN ÉCHANGEUR, DEUX VISIONS

Montréal et le ministère des Transports n'ont jamais paru si éloignés l'un de l'autre en matière de développement routier. *La Presse* vous présente une série de trois jours sur le symbole même de cette divergence: l'échangeur Turcot.

BRUNO BISSON PAGE A10

Et si Québec écoutait Montréal? **MICHÈLE OUIMET** PAGE A11

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

EXCLUSIF

LES ENFANTS DE LA RÉFORME

ÉPREUVE DE FRANÇAIS ADOUCIE

Tous les élèves de cinquième secondaire subiront l'épreuve uniforme de français demain. Mais les jeunes de cette année – les premiers issus de la réforme scolaire – auront droit à un examen moins exigeant qu'avant.

ARIANE LACOURSIÈRE
PAGE A6

LA PRESSE AFFAIRES

LES BOURSES CULBUTENT

La tempête qui frappe la zone euro et le risque de contagion ont fait dégringoler, hier, les marchés boursiers. Le Canada serait toutefois relativement à l'abri de la crise qui secoue l'Europe.

STÉPHANE PAQUET ET RUDY LE COURS
PAGES 1 À 4

LE TERRORISTE AVOUE TOUT

PHOTO JEWEL SAMAD, AFP

Selon les procureurs fédéraux, Faisal Shahzad, cet Américain d'origine pakistanaise arrêté in extremis, lundi soir, n'a pas seulement reconnu son implication dans l'attentat raté de New York. Il a aussi avoué avoir suivi une formation dans un camp d'entraînement du Pakistan. Il a été inculpé de cinq chefs d'accusation, dont ceux d'« acte de terrorisme dépassant les frontières nationales » et de « tentative d'utilisation d'une arme de destruction massive ». L'arrestation de Shahzad a eu des répercussions jusqu'à Karachi.

RICHARD HÉTU À NEW YORK PAGE A14

L-V 6 21924 98765 1

Mon clin d'œil ***STÉPHANE LAPORTE***
Ça va tellement mal en Grèce que les restaurants grecs demandent d'apporter votre vin et votre nourriture.

Venez voir mon blogue! **cyberpresse.ca/laporte**

SPVM DÉPART D'YVAN DELORME

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Le chef du SPVM, Yvan Delorme, a annoncé lundi qu'il partira à la retraite en septembre.

« JE N'AI AUCUN SQUELETTE DANS MON GARDE-ROBE »

Le chef du Service de police de la Ville de Montréal, Yvan Delorme, assure que son départ-surprise n'a rien à voir avec les problèmes de la firme de sécurité BCIA. « Je n'ai aucun squelette dans mon garde-robe », dit-il. Cependant, *La Presse* a appris que le numéro trois du SPVM, Mario Gisondi, est président d'une entreprise de construction. Acceptable ?
Oui, croit M. Delorme.

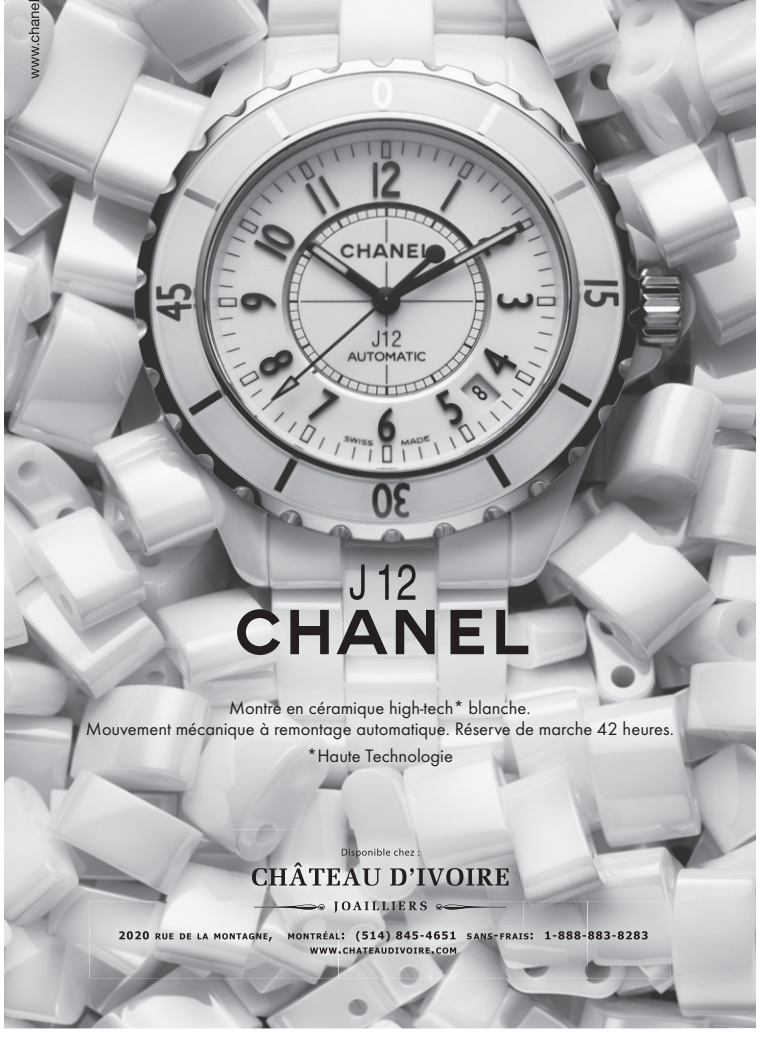

KATIA GAGNON

Le directeur adjoint du Service de police de Montréal, Mario Gisondi, est propriétaire depuis 2004 d'une entreprise de construction, qui bâtit des maisons de luxe en banlieue de Montréal. Le chef du SPVM, Yvan Delorme, était au courant de cette situation et estime qu'elle ne pose aucun problème éthique.

« Je sais qu'il a construit des maisons », a déclaré M. Delorme dans une entrevue accordée à *La Presse* pour faire le point sur son départ. « Il n'a rien à se reprocher. Il a gagné son poste par ses compétence et son effort. C'est établi dans une loi: les policiers n'ont pas l'interdiction de travailler dans le domaine de la construction. On leur interdit de travailler dans des endroits licenciés, de travailler dans une entreprise de sécurité privée. »

Mario Gisondi, numéro trois au Service de police, est le président d'une société, Constructions Masy, depuis 2004. L'entreprise propose « des habitations de qualité supérieure » dans le Boisé de Boucherville et à Saint-Bruno, peut-on lire sur son site internet (constructionsmasy.blogspot.com).

Le responsable de la sécurité publique à la Ville de Montréal, Claude Trudel, ignorait que M. Gisondi possédait une entreprise. Est-ce normal? « Je suis surpris, répond-il. On peut faire des affaires, mais il faut être prudent. Dans n'importe quel deuxième emploi, il faut être prudent. »

Est-ce éthiquement acceptable? « Je suis plus à l'aise avec quelqu'un qui a une entreprise de construction qu'avec un policier qui possède une firme de sécurité. »

Selon le criminologue Benoît Pilon, spécialiste des questions policières et professeur à l'Université de Montréal, « la loi sur la police permet aux policiers d'exercer une autre activité si elle ne contrevient pas au code de déontologie. Un policier ne pourrait pas, par exemple, diriger une firme de sécurité ».

« Je suis surpris que M. Gisondi ait le temps de s'occuper d'une entreprise, ajoute-t-il. Et avec tout ce qu'on sait sur le fonctionnement de l'industrie de la construction au Québec, ça peut le mettre dans une position inconfortable. »

« On peut faire des affaires, mais il faut être prudent. »
— Claude Trudel, responsable de la sécurité publique à la Ville de Montréal

Un départ-surprise

Le chef du SPVM a assuré que son départ n'avait rien à voir avec les problèmes de la firme qui s'occupe de la sécurité au quartier général du SPVM. Le Bureau canadien d'investigations et d'ajustements, dans lequel le gouvernement et le Mouvement Desjardins ont englouti des millions de dollars, s'est placé sous la protection de la Loi sur la faillite la semaine dernière.

« C'est la firme qui était visée. Comment ça pourrait avoir un lien avec mon départ, je n'en ai aucune idée. Je n'ai aucun squelette dans mon garde-robe », a-t-il déclaré.

La démission d'Yvan Delorme a pris tout le monde au dépourvu, dont les autorités municipales, qui s'expliquent mal son départ (voir autre texte). M. Delorme a informé le bureau du maire de sa décision vendredi dernier.

Gérald Tremblay a offert au chef du SPVM un renouvellement de contrat en juillet dernier, assorti d'une généreuse bonification de son régime de retraite, à laquelle il renonce en partant prématurément. La perte salariale qu'il subit est « immense », admet Yvan Delorme.

Pourquoi donc partir, quelques mois à peine après avoir accepté de rester? « L'an dernier, il y avait une enquête publique qui s'amorçait. Il y avait des négociations. Les policiers étaient en moyens de pression. Je ne pouvais pas quitter le bateau quand il était dans la tempête. »

Et actuellement, croit-il, c'est le bon moment pour partir. « La situation est bonne. Le service va bien. La criminalité est en baisse. Il y a une nouvelle administration à la Ville de Montréal. C'est le bon moment de prêter le service à quelqu'un d'autre. »

Georges Bossé, ex-président de la Commission de la sécurité publique à la Ville de Montréal, faisait partie du comité de sélection qui a choisi Yvan Delorme comme chef de la police en 2005. « Je lui avais demandé: "J'espère que vous ne prendrez pas votre retraite après cinq ans!" Il m'avait répondu: "Ben voyons donc! Absolument pas." »

M. Delorme assure qu'il n'a aucune offre d'emploi sur son bureau. Chose certaine, dit-il, « je ne travaillerai pas dans une firme de sécurité ni en politique ».

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	VOYAGE 12	Horaire télévision	ARTS 4
Astrologie du jour	VOYAGE 6	Loteries	A18
Bourses	AFFAIRES 12 ET 13	Monde	A17 À A19
Carrières	AFFAIRES 7	Petites annonces	VOYAGE 5 ET AFFAIRES 4
Décès	VOYAGE 8 À 10	Sudoku	AFFAIRES 4
Forum	A20 ET A21		

Météo

Ensoleillé. Averses isolées au cours de la nuit, maximum 19, minimum 11. VOYAGE 5

SPVM DÉPART D'YVAN DELORME

Le chef part, les questions restent

MICHÈLE OUIMET
CHRONIQUE

Vendredi, le chef de police de la Ville de Montréal, Yvan Delorme, a annulé son conseil de direction, qui a lieu tous les mercredis. Une mesure exceptionnelle.

Cette semaine, il devait annoncer un remaniement de son équipe de cadres. Vendredi, il a tout annulé. Encore. Les gens près du quartier général de la police se sont posé des questions. Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond, se sont-ils dit.

Deux jours plus tard, lundi, Yvan Delorme a annoncé au maire de Montréal qu'il partait. Il en avait déjà touché un mot, vendredi, à sa chef de cabinet, Diane Lemieux. Gérald Tremblay était estomaqué: son chef, à qui il avait offert un pont d'or pour qu'il renouvelle son mandat, donnait sa démission. Comme ça, sans avertissement.

Le responsable de la sécurité publique, Claude Trudel, n'a rien vu venir. Lui aussi est tombé en bas de sa chaise quand il a su que le jeune chef de 47 ans partait.

Que cache ce départ précipité?

Rien, jure Yvan Delorme.

Il a candidement expliqué à RDI qu'il voulait faire de la moto et de la voile, en plus de *gosser* quelques meubles, car M. Delorme est menuisier à ses heures.

Hier, il a martelé ce message dans sa vaste tournée des médias. Il a donné des entrevues à tout le monde, même aux anglophones, lui qui baragouine à peine quelques mots d'anglais.

Il a parlé à tout le monde, sauf à moi. «M. Delorme est prêt à donner une entrevue à *La Presse*, mais pas à vous», a précisé son chef de cabinet, Alain Legault.

«A-t-il peur que je lui pose des questions sur BCIA?» ai-je demandé.

«Pas du tout!» a-t-il protesté.

Jeudi dernier, la veille de la démission-surprise d'Yvan Delorme, j'ai écrit que la police avait confié la surveillance de ses édifices à la firme de sécurité privée BCIA.

Le président de BCIA, Luigi Coretti, a un passé trouble: il a de nombreuses poursuites civiles et pénales sur le dos, en plus d'avoir fait faillite deux fois. La semaine dernière, BCIA s'est placée sous la protection de la Loi sur la faillite.

Deux policiers cadres de la police de Montréal, Jimmy Cacchione et Giovanni Diféo, ont aidé Luigi Coretti à embaucher au moins un de leurs collègues, un lieutenant-détective qui songeait à la retraite.

Est-ce normal que deux cadres, amis intimes de Luigi Coretti, travaillent comme démarcheurs pour BCIA? Et est-ce normal que la police confie la surveillance de ses édifices à un homme au passé trouble? En février, j'ai posé ces questions à Yvan Delorme. Il a refusé d'y répondre.

Le lendemain de la publication de mon article sur BCIA, Yvan Delorme a commencé les grandes manœuvres qui ont mené à sa démission. Coïncidence? Peut-être.

M. Delorme nie tout lien. «Je n'ai aucun squelette dans mon garde-robe», a-t-il dit à ma collègue Katia Gagnon.

Pas de squelette? Fort bien. Pourquoi, dans ce cas, a-t-il refusé de répondre à mes questions?

■■■

J'ai trouvé un squelette. Ou plutôt une histoire troublante, mais qui n'a aucun lien avec le départ de M. Delorme. Mario Gisondi, membre de l'état-major de la police, numéro 3 au SPVM, est aussi président de la société Constructions Masy.

«M. Gisondi n'a rien à se reprocher», a tranché M. Delorme.

Est-ce normal que la police confie la surveillance de ses édifices à un homme au passé trouble? En février, j'ai posé ces questions à Yvan Delorme. Il a refusé d'y répondre.

J'ignore sur quelle planète éthique il vit. L'escouade Marteau, à laquelle participe la police de Montréal, a été mise sur pied au mois d'octobre par le gouvernement Charest pour débusquer la corruption dans l'industrie de la construction.

Et le numéro 3 de cette même police est président d'une entreprise de construction? Une entreprise tout à fait légale, faut-il le préciser. N'empêche. M. Gisondi doit forcément connaître des gens, tisser des relations d'affaires. Comment peut-il, en toute sérénité, lancer ses inspecteurs sur les chantiers de construction pour qu'ils enquêtent sur la corruption?

Et comment M. Delorme peut-il affirmer qu'il n'y a aucun problème? Tout va bien, tout va très bien.

Le maire est-il au courant? Son responsable de la sécurité publique, lui, ne l'était pas. Claude Trudel a avoué qu'il ignorait tout des liens de M. Gisondi avec le milieu de la construction.

Où M. Gisondi trouve-t-il le temps de gérer son entreprise tout en s'occupant de ses dossiers au SPVM?

Pas très rassurant, tout ça.

■■■

Hier, M. Delorme a dit à ma collègue que les circonstances de son départ «étaient favorables», que «le service allait bien».

On nage en pleine enquête publique du coroner sur la mort de Fredy Villanueva, Montréal-Nord a connu la pire émeute de son histoire, et les circonstances sont favorables?

Et le service va bien? Rarement l'humeur des policiers aura-t-elle été aussi morose. Peu d'entre eux vont verser une larme sur le départ de leur chef. Le sort de leur convention collective est entre les mains d'un arbitre. C'est la première fois depuis 1989 qu'un chef ne réussit pas à s'entendre avec ses policiers.

Mais bon, tout va bien, M. Delorme va prendre sa retraite et faire de la moto.

Amusez-vous bien, M. Delorme.

Pour joindre notre chroniqueuse **michele.ouimet@lapresse.ca**

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

UNE SURPRISE? PAS VRAIMENT

MARTIN CROTEAU

L'administration Tremblay s'expliquait encore mal la démission-surprise d'Yvan Delorme, hier. Mais l'opposition et le syndicat qui représente les 4600 agents de la force policière ne sont pas tombés de leur chaise.

Pour le responsable de la sécurité publique au comité exécutif, Claude Trudel, la démission de M. Delorme a été une «grosse surprise».

«Est-ce qu'il s'est passé des choses? Je ne peux vous faire part de la conversation que j'ai eue avec lui, mais il a pris une décision et je suis obligé de la respecter», a-t-il indiqué.

Pas plus tard que l'an dernier, l'administration Tremblay a bonifié de 400 000$ le régime de retraite de M. Delorme pour le convaincre de rester en poste. La Ville n'aura toutefois pas à lui verser une prime de départ, puisqu'il s'agit d'une démission.

Yves Francoeur, président de la Fraternité des policiers de Montréal, est beaucoup moins étonné par le départ de M. Delorme. Selon lui, la rumeur de sa démission circulait à l'interne depuis des mois.

«Dans les coulisses, ça se discutait, il y a des gens qui avaient déjà commencé à se positionner», a-t-il indiqué.

M. Francoeur dresse un bilan peu flatteur du règne de M. Delorme. Le chef a été critiqué par ses troupes dans la foulée de l'émeute à Montréal. La Fraternité lui a reproché de ne pas s'être porté à la défense des deux agents impliqués dans l'arrestation qui s'est soldée par la mort du jeune Fredy Villanueva en août 2008.

Il souligne aussi que les relations de travail sont dans un cul-de-sac. Les policiers sont sans convention collective depuis 2006 et c'est un arbitre qui imposera bientôt un nouveau contrat de travail.

«Le lien de confiance entre les policiers de la base et le directeur était devenu très, très mince», a-t-il déploré.

QUI SERA LE NOUVEAU CHEF?

La course à la succession d'Yvan Delorme est lancée et des officiers de haut rang du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) se montrent déjà intéressés. Mais le comité de sélection qui sera bientôt mis sur pied pourrait réserver bien des surprises, explique-t-on. À preuve: personne n'avait vu venir la nomination de M. Delorme il y a cinq ans.

Jean-Guy Gagnon serait intéressé par le poste de directeur, qui deviendra vacant en septembre. Le directeur adjoint du SPVM était sur les rangs pour devenir chef en 2005, mais c'est finalement M. Delorme qui a été retenu.

M. Gagnon serait un choix logique, indique-t-on, en raison de sa connaissance approfondie de l'appareil administratif du SPVM. Mais certains soulignent que son âge pourrait jouer contre sa candidature, car la Ville pourrait vouloir recruter un chef plus jeune, susceptible de rester plus longtemps à la barre de la force policière.

D'autres affirment que Marc Parent, directeur adjoint au Service à la communauté pour la région Nord, serait aussi sur les rangs pour succéder à M. Delorme. On le présente comme très intéressé par le poste, mais peu enclin à jouer du coude pour pousser sa candidature.

Le nom de Pierre Brochet, chef du Service à la communauté de la région Ouest du SPVM, circule aussi. Et ces noms ne sont que la pointe de l'iceberg, selon le président de la Fraternité des policiers de Montréal, Yves Francoeur, qui affirme que plusieurs aspirants «ont déjà commencé à se positionner».

«Ça fait des mois que ça se parle», a-t-il indiqué.

La Ville mettra bientôt sur pied un comité pour déterminer des successeurs potentiels à Yvan Delorme, et recommander les meilleures candidatures. Au bout du processus, c'est le ministre de la Sécurité publique qui désignera le nouveau directeur.

Le responsable de la sécurité publique au comité exécutif de la Ville, Claude Trudel, affirme qu'il faudra au moins deux ou trois mois pour nommer un nouveau directeur. Il n'exclut pas d'étudier des candidatures venant de l'extérieur du SPVM, mais il a un penchant pour le choix d'un directeur provenant des rangs du corps policier.

«Est-ce que, à compétences égales, je favoriserais un candidat à l'interne? La réponse est oui», a-t-il indiqué.

Le comité de sélection pourrait réserver des surprises, prévient-on. Personne n'avait prévu qu'Yvan Delorme remplacerait Michel Sarrazin comme chef en 2005, alors que M. Sarrazin avait recommandé la nomination d'un de ses deux adjoints, Yves Charrette et Marc Saint-Laurent.

— Martin Croteau

MONTRÉAL PLUS

SÉCURITÉ PENDANT LES SÉRIES ÉLIMINATOIRES

Le SPVM n'enverra pas de facture au Canadien

MARTIN CROTEAU

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ne compte pas facturer au Canadien de Montréal les dépenses qu'il doit engager pour assurer la sécurité durant les matchs des séries éliminatoires, a indiqué le directeur Yvan Delorme, hier, devant la commission municipale des finances.

Le SPVM a étudié « de fond en comble » la possibilité d'envoyer une facture aux promoteurs de spectacles ou de manifestations qui l'obligent à déployer des effectifs supplémentaires, a indiqué M. Delorme. Mais cette possibilité a finalement été écartée.

« Ce n'est pas nécessairement les partisans qui se présentent au Centre Bell pour le hockey qui vont aller dans la rue Sainte-Catherine » après les matchs, a-t-il indiqué.

Visibilité augmentée

Dans ces circonstances, il est impossible de déterminer qui doit payer les effectifs supplémentaires déployés par le SPVM. D'autant plus que les commerçants du centre-ville paient déjà des taxes.

Au printemps 2008, la victoire du Canadien contre les Bruins de Boston avait suscité des débordements au centre-ville. Des pillards avaient fracassé des vitrines et mis feu à des voitures de police. Depuis, le SPVM a beaucoup augmenté sa visibilité lors des matchs éliminatoires, notamment en déployant la cavalerie et l'escouade antiémeute.

Le directeur du SPVM s'est présenté à l'hôtel de ville en après-midi, au milieu des dizaines d'entrevues qu'il a accordées pour commenter sa démission-surprise. La commission des finances rencontre les dirigeants de tous les organismes municipaux et paramunicipaux afin de connaître leurs suggestions pour sortir la Ville d'une impasse financière de 400 millions de dollars.

M. Delorme a annoncé sa démission lundi soir, moins de 24 heures avant son passage devant la commission.

Pas de coupe possible

Dans sa présentation, M. Delorme a prévenu que, en matière de finances, le SPVM est « rendu à l'os ». Dans ces circonstances, dit-il, toute coupe additionnelle dans son budget pourrait se traduire par une réduction des services aux citoyens.

Le chef compte fournir dans les prochaines semaines aux élus une liste des moyens par lesquels le SPVM pourrait augmenter ses revenus. Il songe notamment à fusionner le service des achats de la police avec celui du Service des incendies. « Pour les coupes subséquentes qui pourraient être imposées au service, elles seront difficiles à faire. Il faut voir au service de base des citoyens et au bien-être des employés. »

L'ÉVÉNEMENT GMC ÉQUIPÉ À LA TONNE

Modèle Denali illustré

GMC SIERRA
SL 4x4 à cabine multiplace
27 499 $
PRIX À L'ACHAT[1]
Inclut 8 000 $ de rabais à la livraison et 1 000 $ de rabais fidélité aux propriétaires de GM.

COMPRENANT
- Moteur V8 de 4,8 L
- Boîte automatique 4 vitesses
- Freins ABS aux 4 roues
- Différentiel à blocage
- Régulateur de vitesse

Un «Meilleur achat» de Consumers Digest[2]
★★★★★ Sécurité 5 étoiles en cas d'impact[3]
ROUTE : 11,4 L/100 km (25 mi/gal)
VILLE : 15,9 L/100 km (18 mi/gal)[4]

8 000 $ DE RABAIS À LA LIVRAISON
+ JUSQU'À 1 500 $ D'ACCESSOIRES CHROMÉS À NOS FRAIS[5]
Sur les modèles Sierra à cabines allongée et multiplace

CALANDRE CHROMÉE

MARCHEPIEDS CHROMÉS

RÉTROVISEURS CHROMÉS

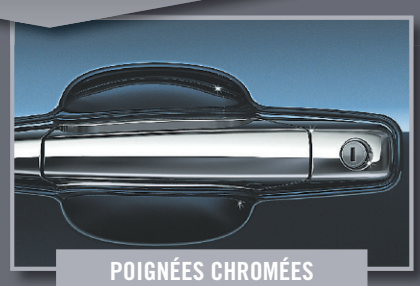
POIGNÉES CHROMÉES

Modèle SLE illustré

Un «Meilleur achat» de Consumers Digest[2]
GMC TERRAIN
27 465 $
PDSF[6]
★★★★★ Sécurité 5 étoiles en cas d'impact[3]
ROUTE : 6,1 L/100 km (46 mi/gal)
VILLE : 9,2 L/100 km (31 mi/gal)[4]
COMPRENANT
- Moteur 4-cyl de 2,4 L
- Boîte automatique 6 vitesses
- Freins ABS aux 4 roues
- Climatisation
- Caméra de vision arrière

GMC CANYON 2 x 4 à cabine classique
11 999 $
PRIX À L'ACHAT[1]
Inclut 9 000 $ de rabais à la livraison et 1 000 $ de rabais fidélité aux propriétaires de GM.
ROUTE : 7,8 L/100 km (36 mi/gal)
VILLE : 11,3 L/100 km (25 mi/gal)[4]
COMPRENANT
- Moteur 4-cyl de 2,9 L
- Freins ABS aux 4 roues
- Climatisation
- Régulateur de vitesse
- Volant gainé de cuir

Un «Meilleur achat» de Consumers Digest[2]

Modèle SLT illustré
GMC SIERRA SL 4 x 4 à cabine allongée
26 499 $
PRIX À L'ACHAT[1]
Inclut 8 000 $ de rabais à la livraison et 1 000 $ de rabais fidélité aux propriétaires de GM.
★★★★★ Sécurité 5 étoiles en cas d'impact[3]
ROUTE : 11,4 L/100 km (25 mi/gal)
VILLE : 15,9 L/100 km (18 mi/gal)[4]
COMPRENANT
- Moteur V8 de 4,8 L
- Boîte automatique 4 vitesses
- Freins ABS aux 4 roues
- Différentiel à blocage
- Équipement spécial de remorquage

GM Canada
LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS OU 160 000 KM*
• GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR
• ASSISTANCE ROUTIÈRE
• TRANSPORT DE COURTOISIE
* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

GMC
offresgmc.ca

L'Association des concessionnaires Buick•GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2010 neufs suivants : Terrain SLE (TLF26/R7A), Canyon 2x4 à cabine classique (TS15403/1SA), Sierra SL 4x4 à cabine allongée (TK10753/1SF) et Sierra SL 4x4 à cabine multiplace (TK10543/1SF). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. Transport (1 350 $), frais d'immatriculation, assurance et toutes taxes en sus. Les frais liés à l'inscription au RDPRM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Ces offres incluent les rabais à la livraison de 9 000 $ pour Canyon et de 8 000 $ pour Sierra ainsi qu'un rabais fidélité de 1 000 $ (taxes incluses) pour Canyon et Sierra accordé aux propriétaires de GM. Les rabais à la livraison (excluant les taxes) sont déjà déduits du prix de détail suggéré par le fabricant. Autres rabais offerts sur la plupart des modèles. Détails chez votre concessionnaire. 2. Le sceau « Best Buy » est une marque déposée de Consumers Digest Communications, LLC, utilisée sous licence. 3. Modèles 2010 testés. Le Terrain de GMC a obtenu la cote de sécurité 5 étoiles à la fois pour la protection du conducteur et du passager avant lors d'essais de collision frontale et pour la protection des occupants avant et arrière lors d'essais de collision latérale. La cote de sécurité en cas de collision latérale est attribuée aux modèles dotés de série de rideaux latéraux gonflables. Le Sierra 1500 de GMC a obtenu la cote de sécurité 5 étoiles à la fois pour la protection du conducteur et du passager avant lors d'essais de collision frontale et pour la protection des occupants avant et arrière lors d'essais de collision latérale. La cote de sécurité en cas de collision latérale est attribuée aux modèles dotés de série de rideaux latéraux gonflables. Le Terrain SLE avec moteur de 2,4 L et boîte automatique 6 vitesses, pour le Canyon 2x4 à cabine classique avec moteur de 2,9 L et boîte manuelle 5 vitesses et pour le Sierra SL 4x4 avec moteur de 4,8 L et boîte automatique 4 vitesses. 5. L'offre s'applique uniquement aux modèles C/K 2010 neufs ou de démonstration du Sierra poids léger à cabine allongée ou multiplace 1SF, 1SB, 1SD (excluant les modèles hybrides) livrés entre le 1er mai et le 30 juin 2010 dans les établissements concessionnaires participants du Canada. Le client admissible recevra soit : (a) un ensemble d'accessoires chromés préinstallés (calandre, marchepieds tubulaires de 6 po, poignées et rétroviseurs extérieurs) d'une valeur allant jusqu'à 1 500 $ (taxes incluses) (« Camion PDG ») ; ou (b) un crédit sur des accessoires personnalisés d'une valeur allant jusqu'à 1 500 $ (taxes incluses) à l'achat d'accessoires GM d'origine à installer sur un camion non PDG en stock sur place. L'installation par le concessionnaire est incluse. Cette offre n'est pas monnayable. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. 6. PDSF — Prix de détail suggéré par le fabricant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Offres s'appliquant aux modèles neufs ou de démonstration. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (visitez primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier ces offres à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Une commande ou un échange peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.

BCIA trouve un repreneur in extremis

Un entrepreneur allonge 800 000 $ pour relancer l'agence de sécurité en faillite

ANDRÉ NOËL ET FRANCIS VAILLES

L'homme d'affaires Gioacchino Arduini veut relancer l'agence de sécurité BCIA, au bord de la faillite. Il dit avoir l'appui des quatre fonds gouvernementaux FIER, qui ont déjà englouti des millions dans cette affaire.

Lundi, le tribunal a accepté les conditions de financement temporaire proposées par l'entreprise de M. Arduini, Gestion Gamarco. Essentiellement,

Gioacchino Arduini affirme que le PDG actuel de BCIA, Luigi Coretti, ne sera probablement « plus dans le portrait » avec la relance.

Gamarco avancera jusqu'à 800 000 $ dans les prochains jours pour permettre à l'entreprise de poursuivre ses activités. Ces fonds permettront notamment de payer les employés de BCIA.

Ce financement est temporaire mais, au terme du processus judiciaire, M. Arduini a l'intention de prendre possession de l'entreprise de 1003 employés. « Je suis un peu l'homme-clé, mais j'ai d'autres associés », a dit M. Arduini à *La Presse*.

Parmi ses partenaires, l'entrepreneur parle des investisseurs membres des quatre Fonds d'intervention économique régionaux (FIER) qui ont investi dans BCIA.

« Avec ces gens, on a des ententes écrites qui indiquent que, dans le cas où je sauve la compagnie, ils vont rester avec moi. Et ils vont avoir leur participation quelque part… Ces gens-là, ils sont un peu maganés, mais ils veulent continuer », dit M. Arduini.

Les FIER ont injecté 4 millions de dollars dans BCIA sous forme de prêts ou de capital-actions. Ces FIER sont financés à 66 % par le gouvernement du Québec; le reste provient d'investisseurs privés. Tout indique que ce sont ces investisseurs privés qui pourraient participer à la relance.

Gioacchino Arduini est très actif dans le financement immobilier. Il a longtemps été propriétaire de la société Construction Gamarco, maintenant dirigée par ses enfants.

L'agence BCIA et sa filiale ontarienne, North American Security Services, doivent 21 millions de dollars à près 150 créanciers, dont les plus importants sont le Mouvement Desjardins et les FIER.

Lundi, en cour, les créanciers ont accepté que Gamarco

PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

Gestion Gamarco avancera jusqu'à 800 000 $ dans les prochains jours pour permettre à BCIA de poursuivre ses activités. Ces fonds permettront notamment de payer les employés de l'entreprise.

soit remboursée en priorité au cas où la relance de BCIA tomberait à plat. Seules les dettes à Revenu Canada (1 million) et les sommes dues aux employés (environ 2 millions) restent prioritaires, explique le syndic Stéphane Lachance, de Demers Beaulne.

Cette cession de priorité signifie que Desjardins perd son rang de principal créancier garanti (environ 3,8 millions). Toutefois, selon M. Lachance, Desjardins risque de perdre seulement 800 000 $ dans la relance puisque, en cas de faillite, Revenu Canada et les employés seraient les premiers remboursés de toute façon.

Selon une proposition qui circulait vendredi, les autres créanciers se verraient rembourser 5 % de leurs créances avec la relance.

Gioacchino Arduini affirme que le PDG actuel de BCIA, Luigi Coretti, ne sera probablement « plus dans le portrait » avec la relance. « S'il y est, il ne sera plus administrateur, a-t-il dit. L'entreprise est très bonne, mais disons que l'administration a laissé à désirer. À un certain moment, ils ont dépensé plus qu'ils ne devaient. »

Selon Stéphane Lachance, les clients de l'agence de sécurité continuent d'être bien servis en dépit du recours à la Loi sur la faillite. Selon nos sources, BCIA a eu ou a encore comme clients les entreprises Broccolini Construction, J.E. Verreault, Simard-Beaudry, Costco et Garnier Construction, notamment.

Ce n'est pas la première fois que M. Arduini a des relations d'affaires avec Luigi Coretti. En décembre dernier, son entreprise Lavalgam a prêté 300 000 $ à la société 6750915 Canada, propriété de Luigi Coretti. Ce prêt était garanti par une hypothèque de troisième rang sur l'immeuble abritant le siège social de BCIA, rue Louvain, à Montréal.

Par ailleurs, les conditions précises de l'avance de 800 000 $ ont volontairement été gardées secrètes dans les documents du tribunal. Dans la proposition de Gamarco qui a été rejetée la semaine dernière, il était question d'un financement à 2,5 % d'intérêt par mois, soit l'équivalent de 35 % par année.

La filiale Transport de valeurs Centurion ne fait pas partie des entreprises qui ont été placées sous la protection de la Loi sur la faillite. Les employés prévoyaient manifester ce matin au siège social de BCIA.

ENQUÊTE SUR LA MORT DE FREDY VILLANUEVA

Dany Villanueva était-il toujours membre d'un gang en août 2008 ?

CATHERINE HANDFIELD

À quand remonte la photo sur laquelle on voit les frères Villanueva faire le signe des Bloods ? À l'automne 2006, comme le prétend Dany Villanueva ? Ou a-t-elle été prise un an plus tard, comme l'estime la Ville de Montréal ?

Cette question a été abordée hier à l'enquête publique sur la mort de Fredy Villanueva, abattu par un policier à Montréal-Nord au mois d'août 2008.

L'avocat de la Ville de Montréal, Me Pierre-Yves Boisvert, a produit cette photo en preuve au cours de son contre-interrogatoire. Son but: miner la crédibilité de Dany Villanueva en démontrant que, contrairement à ce qu'il a affirmé, il était encore membre d'un gang de rue lors de l'intervention policière qui a coûté la vie à son jeune frère.

La photo montre les frères Villanueva faisant le signe du gang des Bloods (B) à l'intérieur d'une voiture. Deux amis sont avec eux: l'un semble simuler un fusil, et l'autre fait le signe de l'Est (E). C'est Fredy Villanueva qui occupe le siège du conducteur.

Or, selon Pierre-Yves Boisvert, ce dernier a obtenu son permis de conduire probatoire le 21 décembre 2007. Il se fonde sur ce fait et sur la physionomie du jeune homme pour affirmer: « C'est probablement un Fredy de 17 ou 18 ans (qu'on voit sur la photo), longtemps après que son frère soit sorti de prison », a-t-il dit. Rappelons que Dany Villanueva a affirmé qu'il avait quitté le gang après sa libération, au mois de novembre 2006.

Il a soutenu hier que la photo avait été prise juste après sa sortie de prison, en novembre ou décembre 2006. Son frère, qui avait 16 ans à l'époque, n'avait peut-être pas son permis, a-t-il reconnu.

Pierre-Yves Boisvert a produit en preuve six autres photos. La police de Montréal les a toutes trouvées sur le site de réseautage hip-hop Pouchons.com. Elles étaient accessibles sur la page de Jeffrey Sagor-Metellus, un témoin-clé de l'enquête.

Pierre-Yves Boisvert a longuement questionné Dany Villanueva. « Pourquoi portiez-vous une tuque rouge ? Est-ce pour l'allégeance aux Bloods ?

– J'ai une tuque bleue aussi, et ça ne veut pas dire que je suis bleu », a répondu le jeune homme de 23 ans, qui s'est montré poli et patient durant tout l'interrogatoire.

FLOWING LINES®

De notre collection "Flowing Lines", les bracelets Callista en or 18kt et acier, ou tout en or 18kt, jaune ou blanc, crées et exécutés par Kaufmann de Suisse avec citrines, peridots, rhodolites, tsavorites, tanzanites et diamants.

KAUFMANN de SUISSE
MAÎTRES JOAILLIERS & GEMMOLOGUES DEPUIS 1954

MONTRÉAL
2195 rue Crescent
514.848.0595

NEW YORK
785 Madison Ave.
212.249.5700

PALM BEACH
210 Worth Ave.
561.832.4918

www.kaufmanndesuisse.ca

BMW 323i
bmwmontreal.ca
Le plaisir de conduire.MD

LE PLAISIR EST EN AVANCE SUR SON TEMPS.
LA NOUVELLE BMW 323i 2011

L'ÉVÉNEMENT PERFORMANCE BMW DU PRINTEMPS

323i 2011

OFFRE À LA LOCATION	MENSUALITÉS	COMPTANT
359 $ / mois pendant 48 mois	359 $	3900 $
3,5 %** Taux de location	390 $	2500 $
	445 $	0 $

OFFRE À L'ACHAT
2,9 %† Taux de financement pendant 60 mois

PDSF à partir de 34 900 $††

Transmission automatique **gratuite**
valeur de 1 600 $*
Offre d'une durée limitée

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval
BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud
BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville
Hamel BMW
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

West Island
BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwwestisland.com

†Le taux de financement est offert par Services financiers BMW, une division de BMW Canada inc., sous réserve de l'approbation du crédit, avec un terme maximal de 60 mois. Les concessionnaires peuvent établir leurs propres prix et facturer des frais administratifs, ce qui peut modifier le taux de pourcentage annuel ou le prix du véhicule. *Cette offre d'une durée limitée s'applique à tous les modèles Berline et Touring de Série 3 2011, excluant les modèles M3. L'offre est non monnayable, sujette à changement sans préavis, selon les disponibilités et est offerte à la location seulement. **Le taux de location est celui offert par Services financiers BMW sur approbation du crédit uniquement quant au modèle ci-après cité en stock. **BMW 323i 2011** : le PDSF pour le modèle de base est de 34 900 $. Pour une location de 48 mois avec un taux d'intérêt annuel de 3,5 % comportant une mensualité de 359 $/390 $/445 $, un montant de 7 181 $/5 848 $/3 466 $ est exigé à la signature du contrat de location, lequel montant inclut l'acompte (si applicable), un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 17 155 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km ; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. ††PDSF pour le modèle de base BMW 323i 2011. Conditions générales : le concessionnaire peut louer (ou vendre) à prix moindre. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Ces offres sont d'une durée limitée, mutuellement exclusives, sujettes à la disponibilité et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 mai 2010. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. Photo à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2011 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité.
© 2010 BMW Canada inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ACTUALITÉS

Épreuve de français de cinquième secondaire

La pédale douce pour les enfants de la réforme

EXCLUSIF

ARIANE LACOURSIÈRE

Tous les élèves de cinquième secondaire subiront simultanément l'épreuve uniforme de français demain. Mais, selon différents professeurs, les exigences de cet examen ministériel ont été réduites. Alors que les élèves devaient auparavant rédiger un texte argumentatif étoffé, les jeunes de cette année – les premiers issus de la réforme scolaire – devront écrire une lettre ouverte sans véritable argumentation.

Dans l'ancienne épreuve de français de la fin du secondaire, implantée en 1987, les élèves devaient donner leur opinion sur un sujet donné et l'appuyer d'au moins deux preuves. « Il y avait un fondement argumentaire. Les élèves devaient étayer leurs preuves », explique Benoît Paquin, qui enseigne le français en quatrième et cinquième année à l'école secondaire Jacques-Rousseau.

L'« organisation stratégique » du texte comptait pour 20 % de la note finale. Pour obtenir un maximum de points, les élèves devaient « construire une argumentation selon une stratégie particulièrement efficace ». « Par exemple, les élèves pouvaient présenter leurs preuves de la moins forte à la plus forte, utiliser la réfutation… » illustre M. Paquin.

Demain, les élèves devront plutôt rédiger une lettre ouverte. L'organisation stratégique ne figure plus dans la grille d'évaluation. La « cohérence du texte » compte pour 25 % de la note finale. Pour obtenir le maximum de points, les élèves doivent « organiser leur texte de façon cohérente ».

PHOTO JEAN-PHILIPPE KSIAZEK, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Dans l'ancienne épreuve de français de la fin du secondaire, implantée en 1987, les élèves devaient donner leur opinion sur un sujet donné et l'appuyer d'au moins deux preuves. Demain, les élèves devront plutôt rédiger une lettre ouverte. L'organisation stratégique ne figure plus dans la grille d'évaluation.

« Dans cette lettre, l'élève est appelé à faire valoir une position (thèse) avec cohérence », dit le document de présentation du ministère de l'Éducation. « Faire valoir ses idées, ça ne veut pas dire argumenter, juge Suzanne Chartrand, professeure de didactique du français à l'Université Laval. Argumenter est beaucoup plus complexe que de simplement donner son opinion et se justifier. »

« Une stratégie politique »

Selon Mme Chartrand, ce changement dans l'examen ministériel de français est « une stratégie politique pour nous empêcher de faire une véritable évaluation de la réforme ». Puisque les exigences du nouvel examen sont plus faibles, plusieurs élèves le réussiront facilement. « Si on avait vraiment voulu savoir si ces élèves, qui sont les premiers issus de la réforme, sont meilleurs, on aurait gardé les anciennes exigences », dit Mme Chartrand.

M. Paquin est du même avis. « Les élèves pourront maintenant écrire n'importe quoi, pourvu qu'ils aient un beau style. Des élèves de troisième secondaire seraient capables de passer ce test. L'objectif semble être de faire passer les enfants de la réforme », croit-il.

Tant M. Paquin que Mme Chartrand qualifient cette situation de déplorable. « Former un citoyen critique, c'est important. Mais le Ministère a décidé, sans nous consulter, d'éliminer l'argumentation », note Mme Chartrand.

« Vers quoi envoie-t-on ces enfants ? Au cégep et à l'université, ils auront besoin de savoir argumenter », ajoute M. Paquin.

La présidente de l'Association des professeurs de français du Québec, Suzanne Richard, est quant à elle surprise par ces critiques. Elle reconnaît que le genre de texte demandé a changé, cette année. « On demande une lettre ouverte. Selon moi, ça signifie prendre position et argumenter. L'argumentation sera évaluée dans le critère "cohérence" », affirme-t-elle.

Au cabinet de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, on assure que l'argumentation « a toujours la même importance et représente 50 % de la note, affirme l'attachée de presse de Mme Courchesne, Tamara Davies. Seulement, c'est formulé différemment dans la grille d'évaluation. »

EN BREF

Un soldat canadien tué en Afghanistan

Un autre soldat canadien a perdu la vie en Afghanistan. Le maître de deuxième classe Craig Blake, déployé en Afghanistan pour la première fois il y a à peine quelques semaines, a été tué hier par un engin explosif improvisé, le type même de bombes qu'il devait désamorcer. Le soldat Blake, plongeur-démineur de 37 ans originaire de Simcoe, en Ontario, a été tué au moment où son unité et lui retournaient à la base après avoir désamorcé un engin explosif improvisé à proximité de Pay-e-Moluk, village situé à 25 kilomètres au sud-ouest de Kandahar. Le maître de deuxième classe Blake était considéré comme un leader compatissant et accessible par ses collègues, desquels il aimait prendre de l'argent en jouant à des jeux de hasard, a raconté le commandant des troupes canadiennes en Afghanistan, le brigadier général Daniel Ménard. « Connu à la blague sous le nom de « Poker Pirate', il aimait « dépouiller » ses camarades durant des parties de cartes. » Ce nouveau décès porte à 143 le nombre de soldats canadiens ayant perdu la vie en Afghanistan depuis le début de la mission militaire en 2002. Selon les Forces canadiennes, Craig Blake est le premier matelot canadien à périr en Afghanistan depuis le début de la mission.

– La Presse Canadienne

Le sentier de la discorde

La construction d'une piste cyclable le long d'un chemin de fer désaffecté se heurte à une farouche opposition à Saint-Lambert. Tellement que plus de 800 citoyens se sont rendus à l'hôtel de ville, hier, forçant l'administration du maire Philippe Brunet à retourner à la planche à dessin. La Coulée verte est un sentier de 1,4 km qui longe le Club de golf de Saint-Lambert entre les rues Tiffin au nord et Saint-Charles au sud. Depuis des années, le terrain n'est à peu près pas entretenu, pour le plus grand bonheur des promeneurs: on y trouve des arbres, des fleurs sauvages et une variété d'oiseaux. La Ville souhaite transformer ce couloir en piste cyclable pavée, un projet de 950 000$. Mais l'adoption du règlement d'emprunt qui permettra à la Ville de le financer a provoqué une véritable levée de boucliers. « Les gens sont outrés, a dénoncé Monique Schnobb, l'une des opposantes au projet. Ce petit sentier est mal entretenu, mais tout le monde l'aime comme ça. » La piste asphaltée se solderait par l'arrivée de rouli-roulants dans le sentier, dénoncent les opposants, qui craignent que cela n'entraîne des attroupements de jeunes dans le parc linéaire. Ils avaient jusqu'à 19h, hier, pour recueillir 500 signatures, et ainsi forcer la tenue d'un référendum. Au total, 837 Lambertois se sont déplacés à l'hôtel de ville pour signer le registre. Le maire s'est dit ouvert à remplacer l'asphalte par du gravier.

– Martin Croteau

UNE ENTREPRISE PARTIE EN FUMÉE

PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Un violent incendie a ravagé hier l'entreprise Toitures Léon, dans le quartier industriel de Le Gardeur, à Repentigny. Le feu s'est déclaré peu après midi, pendant que la plupart des employés étaient en pause. La chaleur était si intense que la structure métallique du bâtiment a fondu. Le brasier aurait été alimenté par plusieurs produits inflammables. Un épais panache de fumée noire était visible à des kilomètres à la ronde. Le propriétaire de l'entreprise, qui revenait en voiture d'un rendez-vous, l'a aperçu au loin. « Je me suis dit : j'espère que ce n'est pas chez nous ! » raconte Léon Raymond, qui a constaté sa mauvaise fortune en arrivant sur place. « Mais il n'y a aucun blessé et c'est tout ce qui compte. C'est juste de la tôle. » Plusieurs bâtiments voisins, dont une garderie, ont été évacués.

LA VIE OFFRE BIEN PLUS QU'UNE VOLVO. IL Y A LA JOIE DE FÊTER LE RETOUR DU PRINTEMPS ET DE L'INTÉGRER À SON QUOTIDIEN. C'EST POURQUOI VOUS TROUVEREZ DES NOUVELLES OFFRES D'ALLOCATIONS EXCEPTIONNELLES PENDANT NOTRE ÉVÉNEMENT « LA VIE, C'EST LE PRINTEMPS ».

TOP SAFETY PICK 2010 INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY

VOLVO C30 2011

379 $ Mensualité de location basée sur un terme de 48 mois Avec un acompte de 650 $*

+ 1,000 $ En accessoires sans frais**

L'ÉVÉNEMENT « LA VIE, C'EST LE PRINTEMPS » DE VOLVO

découvrez-en davantage sur volvomtl.com

Volvo. pour la vie

VOLVO

UPTOWN VOLVO 4900, rue Paré, Montréal (514) 737-6666
VOLVO LAVAL 2350, boul. Chomedey Laval (450) 682-3336
VOLVO ST. HYACINTHE 855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe (450) 771-2305
FRANKE VOLVO 180, rue Principale Sainte-Agathe (819) 326-4775
JOHN SCOTTI AUTO LTÉE 4315, boul. Métropolitain Est Saint-Léonard (514) 725-9394
VOLVO DE BROSSARD 9405, boul. Taschereau Brossard (450) 659-6688
VOLVO POINTE CLAIRE 15 Auto Plaza, Pointe-Claire (514) 630-3666

*Offres à durée limitée par l'entremise des concessionnaires Volvo participants aux acheteurs au détail admissibles seulement, sous réserve de l'approbation de crédit. Exemples de location sur la C30 T5 Level 1 2011. Taux de location annuel de 3,9 % pour 48 mois (à titre informatif seulement : taux de location annuel en vigueur de 6,97 % avec abandon de la remise en espèces pour les clients du financement/location). La mensualité est de 378,18 $ avec un acompte de 650 $ ou valeur de reprise équivalente; première mensualité et dépôt de garantie payables à la signature du contrat de crédit-bail. Obligation de location totale incluant l'acompte est de 18 801,68 $. Les frais de transport et d'inspection préliminaire de 1 715 $, les autres taxes et les frais d'immatriculation, d'assurance et d'enregistrement sont en sus. La location alloue un nombre total de 20 000 km (0,15 $ par km supplémentaire). Les mensualités et les dépôts de garantie peuvent varier selon le choix d'équipements additionnels. Prix d'achat en fin de location, 15 792 $ plus les taxes. **L'offre de 1 000 $ en accessoires sans frais est disponible à la location ou à l'achat d'une Volvo neuve 2010 ou 2011. Le rabais des accessoires sans frais sera déduit du prix des accessoires admissibles avant taxes. Toute portion non utilisée de ce rabais ne sera pas remboursée et elle ne peut pas être accumulée pour s'en servir à l'avenir. À la place de l'offre de 1 000 $ en accessoires sans frais, le client a l'option de recevoir un crédit de 500 $ pour réduire le prix négocié avant taxes des véhicules admissibles. †Une allocation taux de change de 2 500 $/2 500 $/3 500 $/3 500 $ est disponible pour la C30 T5 "INTRO" 2011/C30 T5 Level 1 2011/C30 T5 Level 2 2011/C30 T5 R-Design 2011. Elle peut être utilisée pour réduire le prix au comptant des véhicules admissibles. Elle est disponible seulement pour les clients au comptant et peut être déduite du prix négocié avant taxes. Elle ne peut pas être combinée à toute offre spéciale de location et de financement. L'offre se termine le 31 mai 2010. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et peut devoir commander ou échanger le véhicule. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration. ©2010 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. « Volvo. pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez toujours à boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com

Ni tueur à gages ni tueur en série, mais...

CHRISTIANE DESJARDINS

Un type qui commet quatre meurtres en moins de 10 ans est habituellement un meurtrier en série ou un tueur à gages. Pourtant, Daniel Poirier n'est ni l'un ni l'autre. Pour lui, tuer était une manière de régler un différend ou d'éliminer un problème.

C'est ce qui se dégage de l'audience assez singulière qui s'est déroulée hier devant le juge James Brunton. Court-circuitant son procès, qui devait commencer ces jours-ci devant jury, Poirier a plaidé coupable aux quatre accusations de meurtre non prémédité auxquelles il faisait face.

Les meurtres ont eu lieu dans les domiciles des victimes, en différents endroits de Montréal, entre 1990 et 1999. Ces crimes seraient restés impunis si Poirier n'était pas tombé dans le piège que lui a tendu la police en 2008.

Hier, la grande préoccupation du juge Brunton était de s'assurer que l'accusé de 50 ans réalisait pleinement ce qu'il faisait en plaidant coupable. Pour cela, il l'a questionné sur chacun des crimes. C'est d'une voix tranquille et monocorde que l'homme au physique anonyme a raconté comment il avait occis le premier homme avec une carabine, le deuxième avec un marteau et les deux derniers avec un couteau.

« J'étais pour lui parler... »

Le premier meurtre est survenu le 23 novembre 1990, alors que Murat Julien, d'origine haïtienne, a été atteint au visage d'une décharge de carabine de calibre 12, dans sa chambre du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Hier, Poirier a expliqué que Julien avait battu une prostituée, laquelle était venue s'en plaindre auprès de lui. Poirier est alors allé chez Julien. « Au début, j'allais pour lui parler. J'ai eu peur. Je voulais tirer à côté, mais je ne connais pas les plombs. Ça l'a pogné », a dit Poirier, hier, en illustrant du geste le mouvement d'une volée de plombs qui part en éventail.

C'est d'une voix tranquille et monocorde que l'homme au physique anonyme a raconté comment il avait occis le premier homme avec une carabine, le deuxième avec un marteau et les deux derniers avec un couteau.

Quelques mois plus tard, le 30 mars 1991, Sylvain Sauriol, 30 ans, a été tué à coups de marteau dans son logement de la rue Davidson. Poirier lui en voulait pour une quelconque raison. Il s'est rendu chez lui. « J'avais peur de lui. Il est venu pour se lever et crier après moi », a résumé Poirier, hier.

Le 4 mars 1999, André Bouchard, un sexagénaire, a été trouvé étranglé et poignardé dans son logement de la rue Letourneux. C'est un vol qui a mal tourné, a expliqué Poirier hier. « Je voulais lui attacher les mains. Je l'ai étouffé (avec un fil de téléphone), il respirait encore. J'ai fouillé dans le logement, il dormait, mais il respirait. J'avais une cagoule. À un moment donné, il a dit Daniel ! Il savait mon nom. J'ai pris le couteau... »

Le quatrième et dernier meurtre s'est produit entre le 4 et le 8 août 1999. Serge Lachance a été poignardé dans son logement de la rue Christophe-Colomb. Il aurait fait l'erreur de vendre de la drogue de mauvaise qualité à Poirier. « Au début, j'y allais pour lui parler. Ça faisait deux fois (qu'il vendait de la drogue de mauvaise qualité). Il a vu que j'avais raison. Il a commencé à me bousculer, ça a fini en bataille. Il y avait un couteau dans le salon... »

En fin de compte, Poirier a reconnu qu'il avait tué ces quatre personnes en toute connaissance de cause, et le juge a fini par accueillir ces aveux. Me Hélène Di Salvo, pour la Couronne, et Me François Bérichon, en défense, plaideront sur la peine vendredi. Le meurtre non prémédité vaut automatiquement la prison à vie, mais il faut établir combien de temps l'accusé devra rester derrière les barreaux avant d'être admissible à une liberté conditionnelle. Cette période ne peut être inférieure à 10 ans.

Mister Big

Soulignons enfin que l'opération policière qui a permis l'arrestation de Poirier était ce qu'on appelle dans le jargon policier un « Mister Big ». En fait, Poirier, qui traîne un lourd casier judiciaire, a été invité en 2008 à se joindre à un faux gang criminel qui le rémunérait très bien. Au fil d'une quarantaine de « scénarios », on lui a confié des boulots de plus en plus sérieux, allant jusqu'à un projet de meurtre. Mais avant d'être admis, il fallait qu'il dévoile tous ses crimes au grand patron. Poirier l'a fait, ce qui a causé sa perte puisque les membres du gang étaient en fait des agents doubles de la police.

COUP DE FEU AU PALAIS DE JUSTICE DE MONTRÉAL

L'hôpital Maisonneuve-Rosemont a contrevenu à la loi « Anastasia »

DAPHNÉ CAMERON

En omettant d'aviser les autorités qu'un homme blessé par balle s'était présenté dans son établissement lundi, la direction de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont a contrevenu à la loi « Anastasia », adoptée en 2007 en réaction à la fusillade du collège Dawson. Cette pratique était pourtant la norme bien avant l'entrée en vigueur de cette loi, a indiqué le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Evens Aaron Ambroise, homme de 27 ans connu des policiers, s'est présenté aux urgences lundi après avoir reçu une balle tirée par un constable spécial du palais de justice de Montréal. Le suspect, qui devait comparaître pour une histoire de violence conjugale, a été ciblé après avoir foncé sur l'agent avec sa voiture. Ce dernier avait tenté d'intervenir dans une querelle qui a éclaté entre Ambroise et une femme à l'intérieur du palais de justice.

Le suspect, blessé à la main, a été soigné par le personnel de l'hôpital avant de prendre la poudre d'escampette.

Pas violent

Selon le directeur des communications de l'hôpital, François Brochu, Ambroise aurait indiqué à son médecin qu'il avait été victime d'un accident. Puisqu'il n'était pas violent au moment de son admission et en raison de son devoir de confidentialité, le médecin n'aurait pas prévenu une tierce personne.

Or, la loi visant à favoriser la protection des personnes à l'égard d'une activité impliquant des armes à feu indique que les directeurs des hôpitaux et des CLSC ont l'obligation d'aviser verbalement les autorités policières qu'une personne blessée par un projectile d'arme à feu a été admise dans l'établissement dont ils sont responsables.

Cette loi, baptisée « Anastasia » à la mémoire de la jeune Anastasia de Sousa abattue lors de la fusillade au collège Dawson, est entrée en vigueur en septembre 2008 dans le but d'éviter que d'autres tragédies de la sorte ne se reproduisent.

Selon François Brochu, l'hôpital planche actuellement sur l'implantation d'un protocole d'intervention pour déterminer la marche à suivre dans des « cas litigieux » comme celui d'un patient blessé par balle.

« Généralement, les établissements nous avertissent lorsque des personnes atteintes par balle y sont admises, et ce, bien avant l'entrée en vigueur de la loi, a toutefois indiqué le directeur des communications du SPVM, Ian Lafrenière. De mémoire de policier, ce n'est jamais arrivé qu'on n'ait pas été avisés et qu'il y ait eu des conséquences. »

Au moment de mettre sous presse, Evens Aaron Ambroise était toujours au large.

Le ministère de la Sécurité publique a refusé de commenter l'affaire puisqu'elle fait l'objet d'une enquête auprès du SPVM. « Lors de l'entrée en vigueur de la loi, le Ministère s'est chargé de transmettre les informations requises aux autres ministères », a précisé Mario Vaillancourt, porte-parole au ministère de la Sécurité publique.

EN BREF

Le suspect du 11e homicide comparaît

Un homme de 33 ans soupçonné d'avoir battu un homme à mort a comparu hier après-midi au palais de justice de Montréal. Matthew Barry, 33 ans, a été accusé du meurtre non prémédité d'un homme de 59 ans. Tôt lundi matin, la victime avait été trouvée sur le trottoir à l'angle des rues Ontario et Fullum. Elle est morte quelque heures plus tard à l'hôpital. Selon les policiers, les deux hommes se connaissaient.

— Daphné Cameron

Pistolet électrique : la GRC a une nouvelle politique

Accusée d'avoir trop souvent recours aux pistolets à impulsions électriques, la GRC a révélé hier sa nouvelle politique pour restreindre leur utilisation à des situations où une personne en blesse une autre ou est clairement sur le point de le faire. De plus, si possible, il faudra donner un avertissement verbal au suspect afin qu'il soit informé de l'utilisation de ce type d'arme.

— La Presse Canadienne

1 an 2,12% 3 ans 3,40% 5 ans 4%

CPG

minimum 5 000 $

« Parce que vous méritez plus »

Le Groupe Rothenberg

Westmount 514 934-0586 Pointe-Claire 514 697-0035 Rive-Sud 450 321-0215

Courtiers pour banques et fiducies couverts par la SADC

Les taux sont sujets à changement.
www.rothenberg.ca

ÊTES-VOUS DU TYPE GRATTEUX ?

Ne payez pas les taxes* ou grattez et économisez entre 10% et 50%

sur les articles à prix régulier et en solde !**
Pour un temps limité seulement.

Promotions en vigueur jusqu'au 9 mai 2010 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. *Nous payons l'équivalent des deux taxes. **À l'exclusion des vélos, remorques, GPS, cartes-cadeaux, du matériel d'escalade et des services de location, d'atelier et d'activités. Les offres s'appliquent à l'achat de marchandise seulement et ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Certaines conditions s'appliquent.

2777, boul. St-Martin O., Laval
2159, rue Ste-Catherine E., Montréal
1595, boul. des Promenades, Saint-Hubert
(près des Promenades St-Bruno)
514.524.1106

LA CORDÉE
Généreux de nature
lacordee.com

ACTUALITÉS

BILAN ROUTIER 2009

Le Québec s'améliore, Montréal stagne

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Après des années d'amélioration, la sécurité des piétons et des cyclistes à Montréal stagne. L'an dernier, il y a eu dans les deux groupes autant de victimes de la route que l'année précédente.

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a dévoilé hier le bilan routier de 2009. Dans l'ensemble du Québec, on constate la troisième année consécutive d'amélioration. On compte 515 morts, soit 42 de moins que l'année précédente, et bien moins qu'en 2006, où 721 personnes avaient trouvé la mort. Cette année-là, à titre de moyen de pression dans leurs négociations avec le gouvernement, les agents de la Sûreté du Québec refusaient de donner des contraventions.

Par rapport aux quatre années précédentes, le nombre d'accidents mortels a diminué de 20 % en 2009, a relevé hier la ministre des Transports, Julie Boulet. Il faut remonter à 1947 pour trouver aussi peu de décès sur les routes. Depuis la création de la Société de l'assurance automobile, en 1978, les accidents mortels ont diminué de 71 %.

Sur le territoire montréalais, l'impact de l'ajout de 133 policiers municipaux affectés à la sécurité routière en 2006 paraît s'essouffler. Vingt piétons sont morts à Montréal l'an dernier, un de plus que l'année précédente. De 2004 à 2008, on avait pourtant assisté à une réduction de 20 % du taux de mortalité.

Le nombre de personnes gravement accidentées est passé de 81 à 88, une augmentation de 8 % en 2009, alors que, dans les quatre années antérieures, la baisse avait été de 41 %. Les blessures légères ont diminué, elles, de 2 %, à 1259 cas.

PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Le bilan routier est demeuré à peu près stable à Montréal en 2009 par rapport à 2008. Mais, en cinq ans, Montréal présente tout de même la meilleure amélioration, tous types d'accidents confondus : il y a eu 1119 accidentés de moins en 2009 qu'en 2004.

Du côté des cyclistes, les accidents avec blessures graves sont passés de 34 à 41 en 2009, une croissance de 20 %.

Mais en cinq ans, Montréal présente tout de même la meilleure amélioration, tous types d'accidents confondus : il y a eu 1119 accidentés de moins en 2009 qu'en 2004.

Alcool

Dans le bilan provincial, quelques fausses notes. La proportion d'accidents mortels causés par l'alcool a augmenté, passant de 30 à 35 %. On retrouve donc les taux des années 90. À ce sujet, Mme Boulet souligne que la baisse du taux légal d'alcool dans le sang de 0,08 à 0,05 mg permettra d'améliorer le bilan. « On parle d'une diminution de 8 %, soit 40 vies sauvées », a indiqué la ministre.

L'alcool au volant cause 200 morts par année. Selon la ministre, il faudra que les automobilistes soient davantage conscients des risques d'être intercepté par la police. Les campagnes de promotion de la sécurité routière ont joué beaucoup dans l'amélioration du bilan. Mais même si le président de la Table québécoise de la sécurité routière, Jean-Marie De Koninck, s'inquiète de la décision du gouvernement de réduire de 25 % ses dépenses en publicité, la présidente du Conseil du Trésor, Monique Gagnon-Tremblay, ne prévoit pas d'exception pour la SAAQ, qui a dépensé 5,9 millions de dollars à ce chapitre en 2009.

L'implantation de 15 radars photo sur le territoire québécois est un succès, estime la ministre Julie Boulet. Les excès de vitesse ont diminué de 63 % et les grands excès de vitesse ont pratiquement disparu.

Contrairement à Montréal, dans l'ensemble du Québec, le nombre de morts chez les piétons a diminué : il est passé de 78 à 68 en moyenne depuis cinq ans. Chez les motocyclistes, le progrès est plus notable. Les 42 décès de 2009 représentent une baisse de 7 morts par rapport à l'année précédente, mais un progrès important par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, qui est de 57.

Par groupe d'âge, les jeunes de 15 à 24 ans sont toujours surreprésentés – ils comptent pour 24 % des victimes alors qu'ils ne forment que 10 % des conducteurs.

Le nombre de conducteurs de camion tués dans un accident a pour sa part grimpé en flèche, passant de 9 à 20. La moyenne des 5 dernières années était de 15.

En tenant compte de la croissance du nombre des véhicules et des permis, le nombre de décès est passé à 6,6 pour 100 000 habitants, le meilleur résultat en 5 ans, où le taux a oscillé entre 7,2 et 9,4.

Selon M. De Koninck, les cibles établies par la Table québécoise de la sécurité routière ont été atteintes plus vite que prévu. « On souhaitait une réduction du nombre de décès de 30 % en 5 ans ; on a atteint 29 % en 3 ans », a souligné le fondateur de l'Opération Nez rouge.

Radars photo

Par ailleurs, l'implantation de 15 radars photo sur le territoire québécois est un succès, estime Mme Boulet. Les excès de vitesse ont diminué de 63 % et les grands excès de vitesse ont pratiquement disparu. Québec aura à décider s'il étendra le système à la fin de l'expérience pilote, en août prochain.

En France, où le nombre de morts sur les routes a diminué de 40 %, on estime que les trois quarts de ce progrès sont liés à ces radars photo, explique la ministre Boulet.

L'amélioration du bilan routier a permis à la Société de l'assurance automobile du Québec d'économiser 300 millions de dollars. Mais le gouvernement ne sait pas encore s'il en fera bénéficier les automobilistes par une baisse du coût des permis ou des droits d'immatriculation.

N'ayez pas peur de rêver.

Si vous avez des rêves, votre conseiller en placements peut créer un plan qui peut vous aider à les réaliser.

Prenez rendez-vous avec votre conseiller en placements dès aujourd'hui.
Ou visitez AGF.com pour plus de détails.

AGF

Que faites-vous après le travail?MD

Des commissions de vente, des commissions de suivi et des frais de gestion peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement. MD « Que faites-vous après le travail? » et le logo AGF sont des marques de commerce de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisées avec autorisation.

RECOURS COLLECTIF

CANADA
COUR SUPÉRIEURE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

No 200-06-000017-015

JEAN BROCHU,

Demandeur

c.

LA SOCIÉTÉ DES LOTERIES DU QUÉBEC (LOTO-QUÉBEC)

Défenderesse

AVIS À TOUTE PERSONNE ATTEINTE DU JEU PATHOLOGIQUE ENTRE 1994 ET 2002* ET AYANT RÉSIDÉ AU QUÉBEC À CETTE MÊME ÉPOQUE :

1. **PRENEZ AVIS** que dans le cadre du recours collectif précité, un **règlement** est intervenu avec la défenderesse, Loto-Québec, pour donner suite à la tenue d'une conférence de règlement à l'amiable.
2. Ce règlement intervient sans admission de responsabilité de la part de la défenderesse.
3. Bien que la preuve au procès ait établi que les appareils de loterie vidéo (ALV) ne sont pas la cause du jeu pathologique, elle a également révélé que certaines personnes pouvant avoir souffert du trouble du jeu pathologique ont dû dans le passé défrayer personnellement les coûts d'une thérapie, soit avant que ce trouble ne soit couvert par le régime de l'assurance-maladie du Québec, et ce, à partir de 2002.
4. À la lumière de cette preuve, dans un contexte de santé publique et par souci d'équité, le gouvernement du Québec a accepté d'indemniser ces personnes pour les coûts raisonnables qu'elles ont pu encourir pour se faire soigner, à certaines conditions et selon des modalités déterminées.
5. Les personnes visées sont indemnisées sans égard au type de jeu auquel elles se sont adonnées, et ce, peu importe l'époque à laquelle elles ont commencé à jouer.
6. Par jugement de la Cour supérieure du Québec, en date du 23 mars 2010, l'honorable Gratien Duchesne, J.C.S., a approuvé ce règlement.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

7. Pour être éligible, le réclamant doit établir qu'il était affecté du trouble du jeu pathologique par une attestation d'un professionnel de la santé reconnu pendant la période 1994 à 2002*, et cette attestation doit être contemporaine à l'époque où la dépense du réclamant a été encourue pour la thérapie.
8. La thérapie qui fait l'objet de la réclamation doit être une thérapie reconnue pour le traitement d'une dépendance similaire par un professionnel de la santé selon les normes alors applicables au MSSS.
9. Le remboursement ne peut dépasser la somme qui est maintenant prévue aux normes gouvernementales pour le type de traitement suivi.
10. La preuve de la dépense encourue ou du coût de la thérapie se fait par une facture contemporaine au traitement, de même que de la preuve du paiement.
11. Par exception au sous-paragraphe précédent, une réclamation peut être admissible sans preuve de paiement si la dépense encourue par le réclamant se rapporte à un traitement donné par une institution qui lui a émis une facture contemporaine, mais qui a accepté de différer le paiement, si cette institution confirme par écrit la dette.

COORDONNATEUR DES RÉCLAMATIONS :

12. Pour toute information relativement au programme d'indemnisation ou pour obtenir, sans frais, une copie de la transaction ou du jugement entérinant la transaction, les réclamants peuvent s'adresser au Coordonnateur des réclamations au numéro **1-877-443-5201**.
13. Les réclamations doivent être transmises au Coordonnateur des réclamations à l'adresse suivante :

FONDATION MISE SUR TOI
a/s Coordonnateur des réclamations
500, rue Sherbrooke Ouest, 4e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Numéro de téléphone sans frais 1-877-443-5201

DÉLAIS :

14. Les réclamants doivent présenter au Coordonnateur leur réclamation dans les 18 mois à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux, à défaut de quoi, ils seront forclos de ce faire.
15. Un délai additionnel de 6 mois maximum, suivant la date du dépôt au Coordonnateur de la demande de réclamation, est alloué aux réclamants pour compléter leur dossier.
16. Une fois le dossier d'un réclamant complété, le Coordonnateur aura une période de 30 jours pour statuer sur la demande et rendre une décision par écrit ; cette décision devra être motivée si la demande est refusée, en tout ou en partie.

ARBITRAGE :

17. Si une réclamation fait l'objet d'un différend, que ce soit au niveau de la détermination de la validité d'une réclamation, du montant de l'indemnité payable ou de toute autre question, celle-ci pourra être soumise à l'arbitrage, dans les 30 jours de la réception de la décision visée ; à défaut, la décision du Coordonnateur est finale.
18. Les arbitres nommés pour entendre les demandes d'arbitrage sont :
    pour la division d'appel de Montréal : Me François Daviault
    pour la division d'appel de Québec : Me Jean Pâquet
19. La procédure d'arbitrage accompagnera chaque décision écrite du Coordonnateur ; elle pourra également, en tout temps, être obtenue, sans frais, par un réclamant, sur demande auprès du Coordonnateur.

CET AVIS A ÉTÉ AUTORISÉ PAR L'HONORABLE GRATIEN DUCHESNE, JUGE À LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC ET EST DONNÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 1025 DU *CODE DE PROCÉDURE CIVILE*

* **Pour les personnes visées qui ont encouru les coûts d'une thérapie externe après la date précitée parce que cette thérapie n'était pas offerte dans leur région, la date précitée sera prolongée jusqu'à la date où le service était offert.**

Tomassi sur la défensive

Charest ne voit pas de contradiction dans les propos de son ministre

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le ministre de la Famille, Tony Tomassi, refuse de dire s'il a toujours suivi les recommandations de ses fonctionnaires lorsqu'il a « réaffecté » des places subventionnées à des garderies, dont certaines sont dirigées par deux de ses amis et des donateurs du Parti libéral.

La Presse a révélé hier que, contrairement à ce qu'il a dit à des journalistes en mars, M. Tomassi a bel et bien accordé lui-même des places à 7$ depuis qu'il est ministre. Il a attribué 435 places à 34 services de garde. Ainsi, 23 CPE se sont partagé 224 places et 11 garderies privées ont obtenu un total de 211 places. Au moins 67 de ces places ont été attribuées à 6 garderies dont les administrateurs ou les actionnaires sont des amis de M. Tomassi ou des contributeurs à la caisse du PLQ.

« J'ai réaffecté des places déjà données. Je n'ai jamais attribué de nouvelles places », s'est défendu Tony Tomassi hier. Rappelons que le ministre a dit à deux reprises le 17 mars : « Moi, je n'ai accordé aucune place en service de garde. »

Tony Tomassi a martelé avoir uniquement fait des « réaffectations » de places.

« J'ai réaffecté des places déjà données. Je n'ai jamais attribué de nouvelles places », s'est défendu Tony Tomassi hier. Rappelons que le ministre a dit à deux reprises le 17 mars : « Moi, je n'ai accordé aucune place en service de garde. »

Comme *La Presse* l'a expliqué hier, Québec a récupéré des places qui ne pouvaient être concrétisées comme prévu par des garderies publiques ou privées pour les redistribuer à d'autres. Ces places récupérées et redistribuées font partie des 18 000 places attribuées en 2008 à la suite d'un appel de projets lancé par celle qui a précédé M. Tomassi à la Famille, Michelle Courchesne.

Esquive

Pour une réaffectation de places, le Ministère fait une analyse et soumet une recommandation au ministre. Tony Tomassi a esquivé une question lui demandant s'il a toujours suivi les recommandations de ses fonctionnaires pour le choix des garderies. « Ce que je vous dis, c'est que nous avons réaffecté des places. Il y a une grille qui est mise en place. Les places doivent être réaffectées dans la même région. Et je pense que les gens vous ont donné l'explication », s'est-il contenté de répondre à *La Presse*.

Le Ministère ne peut dire si les recommandations ont été suivies, si les choix de M. Tomassi étaient ceux des fonctionnaires. C'est une information protégée par la loi, a expliqué un porte-parole, Étienne Gauthier.

La semaine dernière, Tony Tomassi a annoncé des modifications au processus d'attribution des places qui concernent aussi les « réaffectations ». Environ 700 places qui ne peuvent être réalisées comme prévu seront redistribuées à d'autres garderies au terme d'un « appel de projets ciblé », peut-on lire dans son communiqué de presse. « Les projets seront ensuite soumis à un mécanisme de consultation des partenaires régionaux », ce qui n'était pas le cas avant. Le ministre Tomassi a promis de suivre les recommandations des comités régionaux pour des « réaffectations » comme pour l'attribution de nouvelles places.

Des tâches « normales »

Selon le premier ministre Jean Charest, M. Tomassi n'était pas obligé de dire qu'il avait réaffecté des places en garderie lorsqu'il a fait ses commentaires en mars, car ces réaffectations font partie des tâches « normales » du ministre. M. Charest ne voit aucune contradiction dans les propos de M. Tomassi. « Il faut faire attention. À un moment donné, est-ce que le ministre est obligé de dire qu'il fait son travail quotidien ? (...) », a affirmé M. Charest à Chicago, en marge d'une conférence du secteur des biotechnologies. Le premier ministre a nié une fois de plus tout favoritisme à l'égard de donateurs libéraux.

Selon lui, Tony Tomassi fait son travail « au mieux de ses possibilités, de ses talents et il le fait correctement et en vertu des règles ». Lorsque le PQ a une fois de plus exigé sa démission à l'Assemblée nationale, M. Tomassi a rétorqué : « Je vais continuer à faire le mandat qui m'a été confié par le premier ministre et servir les parents du Québec. »

— Avec La Presse Canadienne

« Ententes secrètes » entre l'Ontario et les pharmaceutiques

Québec demande à la RAMQ d'enquêter

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charest demande à la Régie de l'assurance maladie du Québec d'enquêter sur les « ententes secrètes » conclues entre le gouvernement ontarien et les 47 grandes industries pharmaceutiques du pays.

Les rabais consentis sous le boisseau à l'Ontario abaisseraient le « prix le plus bas » payé au pays pour un médicament donné. Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, croit que le Québec pourrait réclamer les mêmes rabais.

Devant la commission parlementaire chargée d'étudier les crédits de son ministère, le ministre Bolduc a annoncé qu'il avait donné à la RAMQ le mandat de vérifier les faits.

L'existence de ces ententes secrètes avait été révélée par *The Globe and Mail* au début du mois de mars. Par la suite, le député péquiste de Marie-Victorin, Bernard Drainville, et l'élu de Québec solidaire, Amir Khadir, avaient réclamé des comptes au ministre Bolduc.

Dans une lettre transmise à la fin du mois de février au ministère de la Santé de l'Ontario, l'ancien député libéral de Nelligan, Russell Williams, devenu président de Rx&D (l'association des sociétés pharmaceutiques canadiennes), s'oppose à la divulgation des ententes par le Bureau du directeur général de l'information de l'Ontario. Selon M. Williams, il s'agit de renseignements névralgiques. Son association « est en complet désaccord » avec l'opinion voulant que ces informations ne puissent servir à d'autres acheteurs importants de médicaments innovateurs.

Karine Rivard, attachée de presse du ministre, a expliqué que le contentieux de la RAMQ devra notamment évaluer la capacité du Québec d'imposer une entente convenue dans une autre province.

Selon la politique du médicament du gouvernement du Québec, la RAMQ doit payer le prix le plus bas au pays pour chaque médicament d'origine.

Par ailleurs, Québec peut aussi s'attendre à bénéficier d'économies importantes du côté des génériques. L'Ontario vient de décider unilatéralement de réduire de 20 % le prix payé pour les produits génériques. Ces firmes gonflaient les prix en y ajoutant de généreuses ristournes consenties aux pharmaciens.

Transposée au Québec, cette décision signifierait une économie de 300 millions de dollars, a déjà indiqué Bernard Drainville. Le ministre Bolduc, lui, parle de « centaines de millions ».

OGILVY

ESTĒE LAUDER

Pour moi !

Avec tout achat de 45 $ ou plus de produits **Estée Lauder,** vous recevrez cette prime exclusive de huit articles. Une valeur de plus de 130 $.

Offre en vigueur jusqu'au 9 mai 2010.
Jusqu'à épuisement des stocks. Quantités limitées.
Une prime par personne.

Notre produit vedette

Nouveauté.
PERFECTIONIST [CP+]
Correction ciblée rides profondes
À utiliser avec le sérum performant pour constater une amélioration spectaculaire de 61% de l'apparence des rides en seulement 4 semaines.
À partir de **45 $**

OGILVY
depuis 1866

1307, rue Sainte-Catherine Ouest,
Montréal (Québec)
(514) 842-7711, poste 211
www.ogilvycanada.com

BOXING MAI
9e édition

BAUMLER
SERICA MADE IN ITALY
FÉRAUD PARIS
DANIEL HECHTER PARIS
bruno SAINT HILAIRE

François Côté COLLECTION
Le nouveau leader québécois en élégance masculine

QUARTIER DIX30 Brossard 450.656.1116 — Mercredi OUVERT jusqu'à 21 h
CENTROPOLIS Laval 450.689.1111

Photos à titre indicatif seulement. Cette offre ne peut être jumelée ou associée à une autre promotion en magasin. Certaines conditions s'appliquent. Rabais non applicable sur les lunettes solaires, les boutons de manchette, les chemises Bertigo, les pantalons Bruno St-Hilaire et les jeans True Religion, Rock & Republic et Agave. Valide jusqu'à épuisement de la marchandise. Détails en magasin.

NOUVEAU! François Côté Collection TREND
MAINTENANT OUVERT !
Une nouvelle boutique pour hommes et femmes.
QUARTIER DIX30 au 9385, boul. LeDuc, suite 20
450.926.0777
Le plus grand choix de chemises BERTIGO au Québec.
TRUE RELIGION BRAND JEANS — ROCK & REPUBLIC et plusieurs autres grandes marques.

SÉRIE // RENOUVELLEMENT DE L'ÉCHANGEUR TURCOT

LE BOL OU L'ASSIETTE ?

Après 10 ans de mésententes, Montréal et le ministère des Transports du Québec n'ont jamais paru si éloignés en matière de développement routier. *La Presse* vous présente une série de trois jours sur le symbole même de cette divergence : l'échangeur Turcot.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Malgré d'importantes concessions dans le projet de réaménagement de l'échangeur Turcot survenues au cours des dernières semaines, les tensions entre la Ville de Montréal et le ministère des Transports du Québec (MTQ) n'ont peut-être jamais été aussi vives.

BRUNO BISSON

Alors, vos spaghettis routiers, on vous les sert comment, dans un bol ou dans une assiette ?

S'il était aussi facile de choisir un projet d'échangeur autoroutier qu'une pièce de vaisselle, le projet de reconstruction du complexe Turcot, dans le sud-ouest de Montréal, serait déjà en cours depuis des mois. Tout sourire, les élus du gouvernement du Québec et de la Ville de Montréal poseraient pour les caméras, les uns près des autres, une pelle à la main et coiffés d'un casque de sécurité. Or, ce n'est pas le cas. Pas du tout.

Malgré d'importantes concessions survenues au cours des dernières semaines, les tensions entre la Ville de Montréal et le ministère des Transports du Québec (MTQ) n'ont peut-être jamais été aussi vives, et ce, même si la dernière décennie fourmille d'exemples de projets routiers qui ont dérapé dans la métropole.

Après le naufrage du projet de modernisation de la rue Notre-Dame, dans l'est de la ville, la construction du septième pont vers Laval, dont Montréal n'a jamais voulu, sur l'autoroute 25, et l'aménagement du rond-point L'Acadie qui a coûté deux fois plus cher que prévu et qui inonde l'autoroute Métropolitaine dès qu'il pleut un peu trop, le dossier Turcot révèle aujourd'hui avec éloquence le fossé qui sépare Montréal et le MTQ sur les fonctions des grandes infrastructures routières. Et sur la place qu'occupe l'automobile en milieu urbain.

En entrevue avec *La Presse* la semaine dernière, le sous-ministre adjoint responsable de l'île de Montréal et de l'Ouest du Québec au MTQ, Jacques Gagnon, a affirmé que des modifications majeures ont déjà permis d'éviter l'expropriation des maisons de la rue Cazelais dans Saint-Henri, juste à l'est de l'échangeur.

Pour ce faire, le MTQ a renoncé à remettre aux normes les voies de l'autoroute Ville-Marie (A-720), qui devaient être élargies et munies d'un accotement plus large. L'autoroute Ville-Marie perdra ainsi un peu de sa capacité de circulation et de sa fluidité et sera désormais considérée comme une « route nationale à grand débit » plutôt que comme une autoroute.

Cela paraîtra bien peu. Mais pour quiconque connaît le moindrement le MTQ et sa religion de la fluidité de la circulation, ces concessions ne sont pas seulement importantes : elles sont inédites.

« La Ville a fait le travail qu'on aurait attendu du MTQ. Son projet ne fait pas que redistribuer la circulation ; il y a une préoccupation pour ce qui se passe autour, dans le milieu. »

Un projet plus populaire

Il y a presque trois ans, le MTQ avait annoncé son intention de reconstruire l'échangeur Turcot, qu'empruntent quotidiennement environ 290 000 automobiles et camions.

Le concept retenu par le Ministère semblait fort simple. Les nouvelles voies seraient reconstruites à côté des structures existantes et reposeraient pour une bonne part sur des remblais moins élevés que les voies actuelles, soutenues par des piliers de béton.

L'échangeur Turcot aurait ainsi conservé, pour l'essentiel, la même forme : celle d'une poignée de longs spaghettis déposés sur une assiette. Faute d'être très originale, cette solution comporte un immense avantage : pendant les sept années du chantier, les structures actuelles seraient en fonction et la circulation entre les autoroutes 15, 20 et 720 serait maintenue presque intégralement.

L'an dernier, après deux ans de préparation, le projet du MTQ a été accueilli avec réserve par les autorités municipales, et avec colère et déception dans la population du sud-ouest de Montréal.

Les consultations tenues au printemps 2009 par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) n'ont fait que confirmer l'ampleur de l'opposition à ce projet, jugé passéiste et inadapté aux besoins d'une métropole moderne. Dans son rapport, publié en novembre dernier, le BAPE a invité le MTQ à revoir son projet en collaboration avec la Ville de Montréal.

Moins de six mois plus tard, le 21 avril dernier, l'administration du maire Gérald Tremblay a jeté un énorme pavé dans la mare en présentant son propre concept d'échangeur, radicalement différent de celui du MTQ.

Ce projet a rallié l'ensemble des élus de la Ville (y compris ceux de l'opposition), des universitaires et des spécialistes en aménagement, des groupes écologistes, la population locale du Sud-Ouest et même le maire de Westmount, Peter Trent, qui n'a jamais été un grand fan du maire Tremblay.

David Hanna, conseiller municipal de Notre-Dame-de-Grâce, élu de l'opposition (Vision Montréal) et professeur d'urbanisme à l'UQAM, est de ceux qui se sont ralliés rapidement au projet municipal.

« La Ville, dit-il, a fait le travail qu'on aurait attendu du MTQ. Son projet ne fait pas que redistribuer la circulation; il y a une préoccupation pour ce qui se passe autour, dans le milieu: quel est le potentiel sur le terrain, autour des voies de circulation, et comment peut-on mettre ce potentiel en valeur tout en assurant les échanges routiers ? »

Plus compliqué

Le fait que la ministre des Transports, Julie Boulet, ait immédiatement rejeté ce projet n'a rien changé aux appuis dont il bénéficie toujours deux semaines plus tard.

Aujourd'hui, des fonctionnaires du MTQ rencontreront des responsables municipaux pour expliquer leur estimation des coûts du concept de la Ville, qu'ils chiffrent à presque 6 milliards. C'est environ deux fois et demi le coût estimé du projet du MTQ, qui s'élèvera à 2,5 milliards – soit 1 milliard de dollars de plus que prévu l'an dernier.

Au-delà de la question des coûts et des échéanciers, estime toutefois le sous-ministre adjoint Jacques Gagnon, c'est la faisabilité du projet de la Ville qui est douteuse. Sa forme circulaire, commune à de nombreux autres échangeurs dans le monde, n'est pas seule en cause.

« Le problème, explique-t-il, c'est que l'échangeur de la Ville s'élèvera au même endroit que l'échangeur actuel et qu'il ne sera pas possible de le construire sans démolir les structures existantes. Cela suppose des chantiers plus longs, la construction de voies de contournement qui vont rester en place pendant des années et qu'il faudra démolir après la fin des travaux. »

Un chantier qui durerait jusqu'en 2022, selon le MTQ. Cinq ans de plus que son propre projet.

CYBERPRESSE.CA

DIFFÉRENCES

Il y a de nouvelles différences entre les projets de Québec et de Montréal. Voyez-les à **cyberpresse.ca/turcot**

SÉRIE

LE RENOUVELLEMENT DE L'ÉCHANGEUR TURCOT

Aujourd'hui > Le bol ou l'assiette ?
Demain > La circulation
Jeudi > Les expropriations

Cabanons Fontaine
RBQ: 8240-6026-41
DEPUIS 1976
LES PLUS BEAUX CABANONS
PROMOTION printanière
Toujours PREMIER
Toujours COPIÉ
Jamais ÉGALÉ
CABANONS ET GARAGES ASSEMBLÉS SUR PLACE OU EN KIT DU BRICOLEUR
VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX EN MAGASIN*
* Applicables sur prix de base
Financement disponible en 48 ou 60 versements avec Accord D Desjardins
Voir détails en magasin.
Pour trouver la succursale la plus près, appelez au 450 536-3563
Sans frais : 1 888 838-3563 ou www.cabanons.com
3497, chemin de l'Industrie à Saint-Mathieu-de-Beloeil

CARRIÈRES
OÙ EST L'EMPLOI ?
Le samedi dans LA PRESSE

VENTE DE PIANOS
à l'école des petits chanteurs du Mont-Royal
Renouvellement des pianos du département de musique. Tous près de l'Oratoire St-Joseph.
21-22-23 mai
+ 60 pianos neufs et usagés
Sur rendez-vous seulement
(514) 276-3333
Par Kawai Canada Musique et le centre musical Italmélodie

Pour les personnes qui adorent la cuisine, des aubaines incroyables sur les Casseroles pour l'éternité de Paderno et une immense variété d'autres articles de cuisine. Faites vite. Le solde prend fin le 9 mai!

PADERNO | ÉCONOMISEZ JUSQU'À 77% DU 5 AU 9 MAI
Solde de la fête des Mères
ÉCONOMISEZ 65%! Notre batterie de cuisine Copperline de 12 pièces est fabriquée en acier inoxydable épais. Comprend 4 casseroles (1,5; 2; 3; et 4 litres), une cuisinière de 5 litres, une poêle à frire de 24 cm/10 po, une étuveuse et 5 couvercles. Prix courant : ~~799,99 $~~.
279,99$
GARANTIE RAISONNABLE DE 25 ANS
Économisez 75% Poêle à frire et pocheuse à œufs de 20 cm. ~~139,99 $~~. 34,99$
Économisez 56% Coutellerie de 20 pièces. ~~89,99 $~~. 39,99$
Économisez 56% Plat allant au four en émail, 15 po. Rouge ou bleu. ~~79,99 $~~. 34,99$
Économisez 77% Sauteuse de 1 litre/ couvercle. ~~149,99 $~~. 34,99$
AUBAINES! Poêle à frire Platinum. 25 cm. ~~109,99 $~~. 30 cm. ~~119,99 $~~. À partir de 24,99$
Économisez 72% Rôtissoire en acier inoxydable de 42 cm. ~~359,99 $~~. 99,99$
LAVAL
Ares Équipement Centre Laval
1550, boul. Le Corbusier
450-902-1030
Deprés Laporte
944, boul. Curé-Labelle
450-682-7676
MONTRÉAL
Equipment de Restaurant de L'est
11990, Notre-Dame Est
514-645-2717
La Soupière
1272, Mont-Royal Est
514-527-4626
La Soupière
1611, Ste-Catherine O.
514-933-7885
Quinc Rona Lambert
6524, Plaza St-Hubert
514-274-3521
MONT ST-HILAIRE
Luc Arpin Inc.
280, boul. Laurier
450-464-5117
OUTREMONT
La Maison d'Émilie
1073, rue Laurier Ouest
514-277-5151
POINTE CLAIRE
Ares Équipement
Mega Centre
2355A, route Transcanadienne
514-695-5225
ST-HUBERT
Ares Équipement
1501, boul. des Promenades
450-926-2737
BROSSARD
Felisol Inc.
8505, boul. du Quartier
450-462-5555
CHÂTEAUGUAY / LÉRY
Mag Décor
1599, boul. de Léry
450-844-0915
CHELSEA
Quinc Chelsea Home Hardware
528, route 105
819-827-2414
GATINEAU
Boutique Chapman
46, chemin de la Savane
819-243-4554
GRANBY
Deprés Laporte
44, rue St-Jude Sud
450-777-4644
JOLIETTE
Spécialités Commerciales Inc.
709, St-Thomas
450-756-4300
MASCOUCHE
Cuisine & Vous
340, montée Masson
450-417-0628
MONT-LAURIER
Mr. Rasoir
395, rue du Pont
819-623-6622
ROUYN NORANDA
Équipement Rivard
936, la Rivière
819-764-6704
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
L'Art de la Table
24, Nicholson
450-377-6666
SHERBROOKE
Després-Laporte Inc.
185, rue Burlington
819-566-2620
Monsieur Chaudron
1030, King Est
819-346-5913
SOREL
Électro Aide
115, Elizabeth
450-742-5743
ST-JÉRÔME
Boutique Champêtre IGA
2012, St-George
450-565-8890
ST-JOSEPH DU-LAC
Les Spécialistes de la cuisine
3861, croissant L'Écuyer
Chemin Oka
450- 623-8296
SAINTE-THÉRÈSE
La Porte de la Cuisine
Centre électro-culinaire
95, boul. Labelle
450-430-2932
TROIS-RIVIÈRES
Boutique de la Balayeuse
4130, boul. des Forges
819-373-4591
1-800-263-9768 ou www.paderno.com
Les quantités sont limitées. Arrivez tôt pour obtenir un meilleur choix. Les articles en magasin pourraient différer de ceux qui sont illustrés. Certains magasins ne sont pas ouverts le dimanche.
PADERNO

SÉRIE// RENOUVELLEMENT DE L'ÉCHANGEUR TURCOT

Et si Québec écoutait Montréal ?

MICHÈLE OUIMET
CHRONIQUE

Personne ne veut de l'échangeur Turcot dessiné par le ministère des Transports. Personne. Rarement un projet aura-t-il suscité autant d'animosité et de rejet.

Le Tout-Montréal a tiré à boulets rouges sur le projet : le maire Gérald Tremblay, la chef de l'opposition, Louise Harel, les élus de Projet Montréal. Des adversaires politiques unis pour dénoncer le Ministère. Du rarement vu.

La direction de la santé publique, le Parti québécois et les maires de Westmount et de Montréal-Ouest ont ajouté leurs voix à ce concert de protestations. Sans oublier les résidants de l'arrondissement du Sud-Ouest obligés de vivre à l'ombre de cet échangeur mitonné dans les bureaux du Ministère à Québec.

Pourquoi le Ministère est-il incapable d'écouter les Montréalais ?

Tous en disent le plus grand mal : béton, béton, béton + expropriations. Un projet conçu pour les autos et les camions. Une conception rétrograde digne des années 60. Et rien, absolument rien pour les transports en commun, du moins dans la version présentée devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 2009.

Mais ce qui choque le plus, ce sont les remblais sur lesquels l'autoroute serait construite. Des remblais qui, par endroits, formeraient une muraille aussi haute qu'un triplex. Des remblais qui couperaient le quartier en deux.

Le Sud-Ouest en arrache. Il est fortement enclavé par de nombreuses voies de chemin de fer et l'échangeur Turcot. Un arrondissement coincé dans un no man's land de béton où vivent 70 000 personnes.

Pendant des années, les groupes communautaires et les élus ont travaillé d'arrache-pied pour désenclaver le Sud-Ouest. Et aujourd'hui, le Ministère débarque avec ses immenses remblais ?

Le rejet est viscéral.

« L'opposition contre les remblais est farouche. Le quartier est déjà défiguré et le Ministère veut y ajouter de nouvelles cicatrices ? demande, incrédule, Denis Lévesque, porte-parole de Mobilisation-Turcot. On veut nous enfoncer encore plus dans le béton. »

« Depuis 20 ans, le quartier fait des efforts monumentaux pour développer une qualité de vie. Et là, on nous remet du cloisonnement ? Pouf ! Un remblai ! Ça n'a aucun sens », proteste le maire du Sud-Ouest, Benoit Dorais.

Mais le Ministère persiste et signe. Il tient mordicus à ses remblais. Le sous-ministre aux Transports, Jacques Gagnon, a concédé du bout des lèvres qu'il pourrait alléger les remblais en y faisant quelques percées, mais ces ouvertures restent bien timides.

Pourquoi le Ministère est-il incapable d'écouter les Montréalais ? Pourquoi tient-il à leur enfoncer ces remblais dans la gorge ? La réponse est simple : parce que c'est drôlement plus économique que de construire sur des piliers. En ces temps d'austérité budgétaire, le Ministère est prêt à tout pour économiser, y compris passer sur le corps des Montréalais.

■■■

La Ville de Montréal a conçu son propre projet pour contrer celui du Ministère. Pendant trois mois, ses fonctionnaires ont planché sur un concept d'autoroute circulaire perchée sur des piliers. Un projet que la ministre des Transports, Julie Boulet, s'est empressée de descendre avec un bazooka.

Le projet de la Ville est bâclé. De beaux dessins, de belles photos, mais pas de chiffres, pas d'échéance, pas de mesures de transition pour assurer la circulation pendant sa construction. Le Ministère a profité de ces trous béants pour démolir le projet, et Radio-Canada a envoyé une équipe à Chicago, qui a un échangeur circulaire depuis une cinquantaine d'années. Constat : l'autoroute est chroniquement congestionnée. Un échec.

Le maire ne tient pas mordicus au concept circulaire. Ce qu'il veut, c'est un projet plus vert, construit sur des piliers, sans remblais, et qui inclut des transports en commun dans son axe est-ouest, où 65 % des déplacements sont effectués par des gens qui font l'aller-retour entre la banlieue et le centre-ville. Une clientèle idéale pour le tramway, le train ou l'autobus.

Pas question de diminuer la capacité de l'axe nord-sud, où circulent les camions, a précisé la Ville, accusée à tort de vouloir nuire au transport des marchandises.

Le Ministère a mis de l'eau dans son vin. Il est prêt à ajouter une voie réservée aux transports en commun dans l'axe est-ouest, comme le suggère la Ville. Il est prêt aussi à diminuer le nombre d'expropriations, qu'il qualifie pudiquement d'acquisitions.

Trop peu, trop tard ? Tant que le Ministère s'accrochera à ses foutus remblais, il n'y aura pas d'entente. Hier, le sous-ministre Gagnon a rencontré la direction générale de la Ville. Le but : essayer de trouver un terrain d'entente.

Mais il faudrait d'abord que la ministre Julie Boulet parle à Gérald Tremblay. Car le gouvernement a la mauvaise habitude de passer par-dessus la tête de Montréal. C'est vrai que Québec va éponger la facture, mais la ministre pourrait tout de même faire preuve d'un minimum de respect envers le maire. Après tout, Turcot passe sur son territoire.

Est-ce trop demander à M^me^ Boulet ? Il semble que oui. Sa sensibilité montréalaise frôle le zéro absolu. Pour le plus grand malheur de Montréal.

À lire demain : le culot de la ministre Boulet

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Ce qui choque le plus dans le projet de réaménagement de l'échangeur Turcot conçu par le ministère des Transports, ce sont les remblais sur lesquels l'autoroute serait construite.

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles neufs CTS berline 2010 (6DM69/R7B) et CTS 5 PORTES 2010 (6DM35/R7B). Les frais liés à l'inscription au RDPRM, si applicables, et les droits sur les pneus sont en sus et payables à la livraison. Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. 1. À l'achat, total de 72 paiements effectués aux mois, à un taux de financement à l'achat de 3,90 % pour un terme de 72 mois, sur approbation de crédit de GMAC seulement. Prix à l'achat de 38 430 $ pour la CTS berline et de 40 455 $ pour la CTS 5 PORTES. Préparation incluse. Transport (1 420 $), frais d'immatriculation, assurance et toutes taxes en sus. 2. Le sceau Best Buy est une marque déposée de Consumers Digest Communications, LLC, utilisée sous licence. 3. Programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km. Selon la première éventualité. 4. Pour obtenir tous les détails et les modalités liés au système OnStar et en connaître les limitations, visitez onstar.ca. 5. Pour plus de détails, visitez gm.xmradio.ca. Le nom et les logos XM sont des marques déposées de XM Canada, Canadian Satellite Radio Inc. Utilisés sous licence. 6. Selon la première éventualité, pour corriger tout défaut de matériau ou de fabrication survenant durant la période de garantie. L'entretien périodique n'est pas compris. D'autres restrictions, exclusions ou limites sont applicables. Veuillez consulter votre concessionnaire pour tous les détails concernant la garantie limitée applicable aux véhicules neufs de General Motors. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 888 446-2000 ou visitez gm.ca.**

offrescadillac.ca

VOUS VOUS DÉPASSEZ.
RESTE À VOUS DISTINGUER.

Cadillac

► CTS BERLINE
Financement à l'achat de 3,9 %
599 $/mois
0 $ de comptant[1]

CONSUMERS DIGEST BEST BUY[2]

► CTS 5 PORTES
Financement à l'achat de 3,9 %
599 $/mois
2 025 $ de comptant[1]

PRIVILÈGES CADILLAC

ENTRETIEN PRESCRIT SANS FRAIS[3]
ABONNEMENT DE UN AN AU SERVICE ONSTAR[MD4] PLAN ORIENTATION ET DÉPANNAGE
RADIO SATELLITE XM[MC5] ET TECHNOLOGIE BLUETOOTH[MD]
GARANTIE DE BASE COMPLÈTE[6] 4 ANS 80 000 KM

PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

ÎLE-DES-SŒURS – 1000, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE - 514 769-5353
JOLIETTE – 250, BOULEVARD ANTONIO-BARRETTE - 514 861-4859
MONTRÉAL – 9411, AVENUE PAPINEAU - 514 384-6380
SAINT-LAURENT – 10480, BOULEVARD HENRI-BOURASSA O. - 514 332-1673
LA PRAIRIE – 150, BOULEVARD TASCHEREAU - 450 659-5471
LAVAL – 2800, BOULEVARD CHOMEDEY - 450 681-0028
SAINTE-JULIE – 333, BOULEVARD ARMAND-FRAPPIER - 450 649-9333

ACTUALITÉS

RECONSTRUCTION D'HAÏTI

Nouvel engagement du Canada

MALORIE BEAUCHEMIN

OTTAWA — Le ministre canadien des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, se rend aujourd'hui dans l'île d'Hispaniola, où il annoncera de nouveaux engagements du Canada envers Haïti.

Près de quatre mois après le séisme qui a dévasté la capitale, Port-au-Prince, le ministre Cannon annoncera que le Canada contribuera à la réforme du système de justice et du système carcéral. L'établissement d'institutions démocratiques est l'une des priorités désignées lors de la conférence internationale des donateurs pour un nouvel avenir en Haïti qui s'est déroulée à New York au mois de mars.

Les investissements proviendront en partie de l'enveloppe de 555 millions de dollars déjà prévue par le gouvernement canadien pour l'aide à Haïti de 2006 à 2011. Mais le ministre annoncera aussi de l'argent frais, explique-t-on à son bureau.

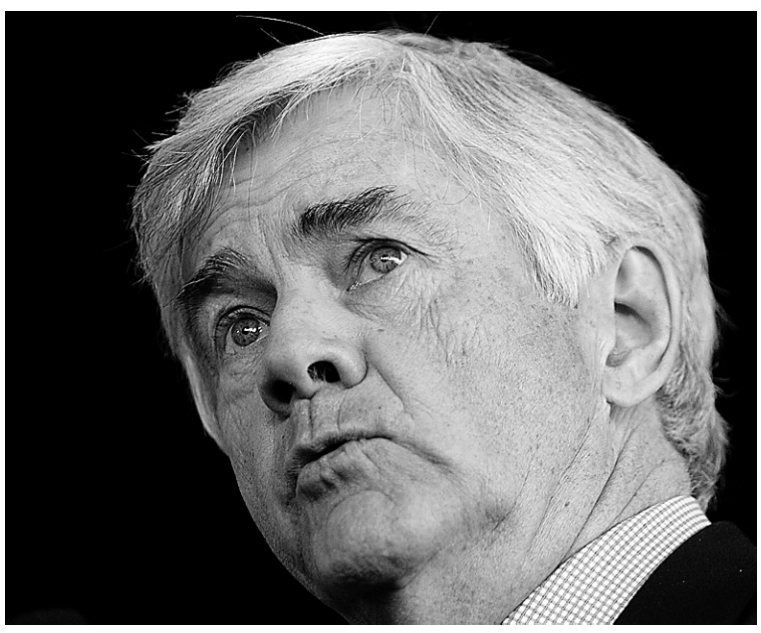

PHOTO PAWEL DWULIT, ARCHIVES LA PRESSE

Le ministre Lawrence Cannon annoncera aujourd'hui que le Canada contribuera à la réforme du système de justice et du système carcéral d'Haïti.

« On ne peut pas attendre qu'Haïti soit rebâti pour avoir certaines infrastructures », a souligné la directrice des communications du ministre Cannon, Catherine Loubier.

Le gouvernement canadien contribuera au financement de l'équipement, de la formation et des infrastructures, certaines temporaires, pour la transition, et d'autres pour le long terme.

Même avant le tremblement de terre du 12 janvier, Haïti se trouvait au deuxième rang des bénéficiaires de l'aide internationale canadienne, après l'Afghanistan.

À la conférence de New York, le gouvernement canadien avait annoncé une contribution de 400 millions au soutien des activités humanitaires et de reconstruction. Cette somme s'ajoutait à celles consenties dans les premiers jours qui avaient suivi le désastre et aux 220 millions promis pour égaler les dons des particuliers au fonds d'aide aux victimes du séisme.

Première visite

Le ministre Cannon, dont ce sera la première visite en Haïti, rencontrera le président René Préval, le premier ministre Jean-Max Bellerive, des représentants de l'ONU à Port-au-Prince et des représentants d'organismes canadiens à l'œuvre sur le terrain. Il se rendra dans les villes de Jacmel et Léogâne, lourdement touchées par le séisme, où l'armée canadienne avait fourni une aide d'urgence dans les premières semaines après la catastrophe. Il fera aussi une annonce vendredi, à Croix-des-Bouquets.

Lawrence Cannon a présidé la conférence ministérielle préparatoire sur Haïti, à Montréal, le 25 janvier 2010, et participé à la conférence de New York. Sa visite de trois jours suit celle de plusieurs hauts responsables canadiens. Le premier ministre Stephen Harper s'y était rendu en février, un mois après le tremblement de terre, pour constater le travail des quelque 2000 militaires canadiens dépêchés sur place. La ministre de la Coopération internationale, Bev Oda, y est allée à quelques reprises, de même que le ministre de la Défense nationale, Peter MacKay, et la gouverneure générale, Michaëlle Jean, elle-même née en Haïti.

Le premier « Village du monde » sera créé en Haïti

ÉMILIE MOHAND-SAÏD

L'urgence des premiers mois passée, la reconstruction commence à Haïti. Le centre d'étude et de coopération internationale (CECI) a dévoilé hier un nouveau concept de village humanitaire appelé Villages du monde.

« Une solution déjà pensée avant le séisme et qui prend du coup toute son ampleur et sa nécessité devant la situation de précarité du pays », a expliqué Luck Mervil, parrain de l'organisation. « L'idée est de travailler sur le long terme », a dit l'artiste, qui partira dans deux jours pour Haïti en mission de repérage. « Le monde entier est venu en aide à Haïti, mais les gens ont tout perdu et il faut penser à eux maintenant. On ne va pas perdre une génération en attendant que les maisons repoussent d'ici 15 ans ! »

5000 personnes

Très engagés dans le projet, le CECI et Luck Mervil ont donc décidé de lancer le tout premier exemple de Village du monde en Haïti. « Ce sera un village de 5000 personnes, ultramoderne, en respect avec l'environnement et la population locale. On dit qu'Haïti manque de ressources, c'est faux. Il y a toutes les énergies nécessaires : vent, eau, soleil. Il suffit de les exploiter correctement. »

Pensée selon le principe des maisons-conteneurs des campus d'Europe, une petite maison complète coûterait de 5000$ à 7000$. « On va avoir besoin d'argent pour mener le projet à terme, mais également de partenaires pour faire tout le village. » Une condition qui ne fait pas peur au CECI, qui avait déjà recueilli 11 millions de dollars en argent et en matériel dans les premières semaines de la crise.

Des critères précis

Le CECI devra tenir compte de la ligne sismique, des ouragans répertoriés depuis 200 ans ainsi que des zones montagneuses d'Haïti avant de lancer la construction du premier village humanitaire.

« Le début des travaux est prévu en septembre, et le chantier devrait durer de 8 à 12 mois, a précisé Luck Mervil. D'autres pays nous ont déjà sollicités. Le concept a de l'avenir. »

Le seul concessionnaire EXCLUSIVEMENT CADILLAC au Québec

DU JAMAIS VU !
Taux à l'achat à partir de 1,9%

Cadillac LAVAL
2800, boul. Chomedey, Laval
1 877 524-2704
www.cadillaclaval.com
GROUPE BOURASSA

La Maison Heffel
L'EXPOSITION DÉBUTE JEUDI

ART CANADIEN D'APRÈS-GUERRE ET CONTEMPORAIN ~ 16H00

PAUL-ÉMILE BORDUAS
Persistance des noirs
ESTIMATION: 80 000 $ ~ 120 000 $

ŒUVRES D'ART CANADIEN 19H00

LAWREN HARRIS
Bylot Island 1
ESTIMATION: 1 500 000 $ ~ 2 500 000 $

Exposition ~ Galerie Heffel, 1840 rue Sherbrooke Ouest
du jeudi 6 mai jusqu'au samedi 8 mai de 11h00 à 18h00

Vente aux enchères le 26 mai 2010
Vancouver Convention Centre West

Vous pouvez consulter le catalogue intégral en ligne au www.heffel.com

La Maison Heffel ~ Encanteurs et Évaluateurs
Vancouver • Toronto • Ottawa • Montréal

1840 rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec H3H 1E4
Téléphone: 514 939 6505
Sans frais: 1 866 939 6505
Site web: www.heffel.com

2247 Granville Street
Vancouver, C~B V6H 3G1
Téléphone: 604 732 6505
Sans frais: 1 800 528 9608
Courriel: mail@heffel.com

LES NORMALES 3 LES PLUS DIFFICILES AU MONDE

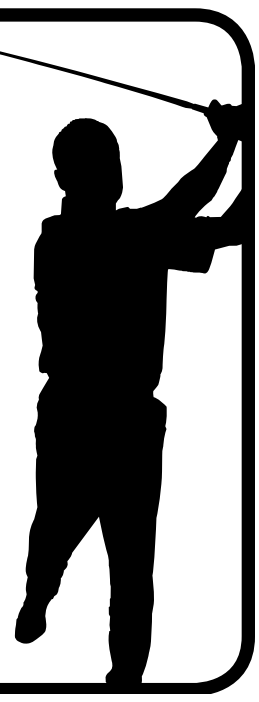

Les grands tournois de golf 2010
Un cahier spécial à lire jeudi dans
LA PRESSE

FORAGE DANS LA MER DE BEAUFORT

Le NPD veut prévenir un « désastre »

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Insatisfait des assurances qu'a données lundi le premier ministre Stephen Harper au sujet des normes imposées aux pétrolières qui veulent entreprendre des activités de forage dans la mer de Beaufort, le NPD demande qu'un comité parlementaire passe au peigne fin la réglementation des projets de forage gazier et pétrolier dans les eaux canadiennes.

Le député néo-démocrate Nathan Cullen a présenté hier une motion qui demande au comité des ressources naturelles de tenir dans les plus brefs délais des audiences sur cette question à la suite de l'explosion de la plateforme de forage de British Petroleum dans le golfe du Mexique. Cette motion sera mise aux voix demain.

« Les Canadiens sont inquiets du manque de préparation des autorités vis-à-vis d'une possible catastrophe écologique telle que celle observée sur les côtes de la Louisiane.» — Jack Layton, chef du NPD

Lundi, M. Harper a qualifié d'« horrible » la marée noire causée par cette explosion. Il a aussi promis que son gouvernement maintiendra des normes d'exploitation sévères pour éviter qu'un tel désastre ne se produise en eaux canadiennes.

Mais le NPD se méfie de la cabale que mènent British Petroleum et d'autres sociétés qui détiennent un permis de prospection dans la mer de Beaufort. Depuis quelques mois, elles font pression sur l'Office national de l'énergie du Canada pour que l'on mette fin à l'obligation de forer un puits de secours dans l'Arctique canadien en même temps que le puits principal. Or, British Petroleum n'a pas foré de puits de secours dans le golfe du Mexique, ce qui complique les efforts pour colmater la fuite.

« Les Canadiens sont inquiets du manque de préparation des autorités vis-à-vis d'une possible catastrophe écologique telle que celle observée sur les côtes de la Louisiane. Certaines sociétés ont demandé un délai dans l'étude des normes de sécurité par l'Office national de l'énergie. Ces sociétés veulent réduire les contraintes de sécurité. Les laisser faire serait un désastre », a affirmé hier le chef du NPD, Jack Layton.

En l'absence du premier ministre, le ministre des Transports, John Baird, a répété que le gouvernement n'a nullement l'intention d'affaiblir les normes canadiennes.

De passage à Montréal, hier, le ministre des Ressources naturelles, Christian Paradis, a affirmé qu'Ottawa tirera les leçons de la catastrophe du golfe du Mexique afin de s'assurer que sa réglementation « soit toujours la plus complète et la plus responsable » possible.

Le ministre, qui participait hier à une conférence sur l'énergie, a indiqué que l'Office national de l'énergie allait tenir compte de la fuite massive de pétrole au large de la Louisiane dans le cadre du réexamen de ses règles.

– Avec La Presse Canadienne

Avortement dans les pays en voie de développement

Un « fermez-la » qui embarrasse les conservateurs

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement Harper a été de nouveau contraint de se défendre, hier, de vouloir rouvrir le débat sur l'avortement à la suite des propos controversés de la sénatrice conservatrice Nancy Ruth. Celle-ci a invité lundi les groupes qui demandent au Canada d'inclure l'avortement dans les programmes de santé maternelle destinés aux pays en voie de développement à se taire sous peine de nuire à leur cause.

Hier, à la Chambre des communes, les principaux ministres du gouvernement Harper se sont évertués à dire que les propos controversés de la sénatrice Ruth ne représentaient pas la position du gouvernement.

Lundi, devant l'Association pour les droits de la femme et le développement, la sénatrice a conseillé à ceux qui pressent le premier ministre Stephen Harper d'inclure l'avortement dans son initiative sur la santé maternelle, qui sera à l'ordre du jour de la rencontre du G8 en juin à Toronto, de se faire discrets d'ici là.

« Il reste cinq semaines d'ici au G8. (…) Fermez vos gueules d'ici là sur cette question (*Shut the fuck up,* en anglais). Si vous brusquez les choses, il y aura un effet de ressac. C'est devenu un enjeu politique. (…) Certaines disent que les conservateurs exportent leur idéologie dans d'autres pays. C'est peut-être le cas, mais ce n'est pas ce que fait le Canada. C'est encore un pays où l'avortement est gratuit et accessible. Faisons en sorte qu'il en reste ainsi », a dit M^me^ Ruth.

Les propos de la sénatrice, qui est en faveur de la liberté de choix, ont semé la consternation parmi les groupes de défense des droits des femmes, qui y ont vu une manœuvre d'intimidation de la part des conservateurs.

Selon le critique libéral en matière d'affaires étrangères, Bob Rae, ces propos démontrent que le gouvernement conservateur ne tolère aucune critique à l'égard de ses positions. « Hélas, le modèle conservateur est très clair. C'est une culture d'intimidation qui dit clairement que, si on n'est pas d'accord avec le gouvernement, on est fini. Ne parlez pas, fermez-la », a dit M. Rae.

Le ministre des Transports, John Baird, a répondu que les propos de la sénatrice « sont complètement inacceptables ». Son collègue responsable de l'Agence de développement économique pour le Québec, Denis Lebel, a ajouté : « La sénatrice Ruth ne parle pas au nom du gouvernement. Personne ne veut aborder cette question et nous ne rouvrirons pas le débat sur l'avortement. »

FÊTE DES MÈRES > TWITTEZ VOTRE AMOUR!

À l'occasion de la Fête des mères, *La Presse* publiera ce samedi vos meilleurs messages composés en moins de 140 caractères, selon le principe de Twitter. Trois façons de vous faire entendre ;

- Sur Twitter
  Écrivez votre message suivi du mot-clé #maman
- Sur Facebook
  Laissez votre message sur le mur de la page Cyberpresse
- Sur La mère blogue
  Répondez à l'appel à tous de nos blogueuses

UN DOSSIER À LIRE DANS LA PRESSE CE SAMEDI

ATTENTAT RATÉ À MANHATTAN

Les aveux d'un terroriste amateur

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

PHOTO JESSICA HILL, AP

Des agents du FBI ont fait irruption hier à Bridgeport, au Connecticut, pour mener un raid dans la modeste maison où a vécu depuis l'an dernier le suspect Faisal Shahzad.

NEW YORK — **C'est le genre de scénario qui ne serait pas déplacé dans la série de télévision américaine *24 heures chrono* mettant en vedette l'agent Jack Bauer. Après une chasse à l'homme haletante, un homme soupçonné de terrorisme est interpellé à l'aéroport JFK de New York alors qu'il est sur le point de s'envoler pour Dubaï.**

De la fiction à la réalité, il y a bien sûr des différences: Faisal Shahzad, soupçonné d'avoir tenté de faire exploser les charges déposées dans un 4x4 samedi soir à Times Square, serait passé aux aveux sans que les enquêteurs n'aient à recourir à des méthodes d'interrogatoire musclées à la Jack Bauer. Selon les procureurs fédéraux, cet Américain d'origine pakistanaise, âgé de 30 ans, n'a pas seulement reconnu son implication dans l'attentat raté. Il a également avoué avoir suivi une formation à la confection de bombes dans un camp d'entraînement du nord-ouest du Pakistan.

Moins de 72 heures après l'attentat avorté de Times Square, Faisal Shahzad a ainsi été inculpé de cinq chefs d'accusation par un tribunal de Manhattan, dont ceux d'«acte de terrorisme dépassant les frontières nationales» et de «tentative d'utilisation d'une arme de destruction massive».

«Il s'est agi d'un complot terroriste visant à tuer des Américains dans l'un des lieux les plus fréquentés du pays», a déclaré le ministre de la Justice américain, Eric Holder, lors d'une conférence de presse à Washington.

Répercussions à Karachi

L'arrestation de Shahzad, domicilié à Bridgeport, au Connecticut, a eu des répercussions hier à Karachi, grande ville portuaire du Pakistan, où au moins deux suspects ont été interpellés sur la base d'enregistrements téléphoniques de l'auteur présumé de l'attentat raté de New York.

L'un des suspects, Muhammad Rehan, aurait des liens avec le groupe islamiste Jaish-e-Mohammed. En 2009, il aurait accompagné Shahzad à Peshawar, porte d'entrée du Waziristan, région limitrophe de l'Afghanistan où se trouvent plusieurs camps d'entraînement pour extrémistes.

Marié à une femme qui vit au Pakistan, Faisal Shahzad a séjourné dans son pays d'origine d'avril à août 2009, avant de retourner au Connecticut.

Samedi soir, les policiers de New York ont découvert à l'angle de la 45e Rue et de Broadway un Nissan Pathfinder dans lequel avait été dissimulé un engin explosif fait de feux d'artifice, de bidons d'essence et de bonbonnes de gaz.

«Rien ne les arrêtera»

Même si l'agencement des engins explosifs témoignait d'un amateurisme certain, Barack Obama a réagi avec le plus grand sérieux à l'arrestation de Shahzad hier matin.

«Nous ne nous laisserons pas terroriser, nous ne nous recroquevillerons pas dans la peur», a déclaré le président au cours d'une allocution devant le Business Council à Washington. «Justice sera rendue, nous allons continuer à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger le peuple américain.»

Et d'ajouter: «Cette affaire est un nouveau rappel de l'époque dans laquelle nous vivons. Dans le monde et ici chez nous, il y a des gens qui sont prêts à attaquer nos citoyens et qui massacreraient des hommes, femmes et enfants innocents dans leur quête meurtrière. Rien ne les arrêtera.»

DES CAMÉRAS PARTOUT

L'attentat raté de Times Square incitera les autorités de New York à étendre à Manhattan au complet le système de surveillance déjà mis en place dans le sud de l'île après le 11 septembre 2001. Ce réseau de caméras, censé repérer le moindre comportement suspect, inquiète certains défenseurs des libertés individuelles, qui veulent savoir comment les autorités comptent utiliser, partager et stocker les informations obtenues grâce aux caméras de surveillance.

ATTENTAT RATÉ À MANHATTAN

Cueilli dans l'avion, juste avant le décollage

JUDITH LACHAPELLE

Il y a plusieurs centaines de Faisal Shahzad qui s'affichent sur l'internet, mais il n'y en a qu'un qui ait été arrêté par la police américaine hier : un informaticien de 30 ans du Connecticut, qui a séjourné au Pakistan l'an dernier et qui s'apprêtait, lundi soir, à s'envoler à destination de Dubaï.

L'avion venait tout juste de verrouiller ses portes et quitter la porte d'embarquement quand les policiers ont intercepté l'homme. Faisal Shahzad s'était rendu à l'aéroport à bord d'un véhicule Isuzu Trooper blanc que les policiers ont trouvé dans le stationnement, un pistolet automatique chargé et des munitions à l'intérieur.

M. Shahzad aurait réservé son billet en route pour l'aéroport et a payé comptant. Une autre source proche de l'enquête a indiqué que M. Shahzad devait prendre ultimement un autre vol de Dubaï vers le Pakistan.

C'est son adresse courriel qui a permis aux policiers de le retracer. Faisal Shahzad a acheté il y a trois semaines le véhicule Nissan Pathfinder 1993 qui a été trouvé rempli d'explosifs à New York samedi. La vendeuse, du Connecticut, a raconté aux policiers comment l'homme, après avoir essayé le véhicule dans un stationnement, a payé comptant les 1300$ demandés.

M. Shahzad, né au Pakistan, serait arrivé aux États-Unis en 1998 avec un visa d'étudiant et a reçu sa citoyenneté américaine en avril 2009. Il a obtenu un diplôme d'études supérieures en informatique à l'Université de Bridgeport.

Ennuis financiers

Il vit depuis l'an dernier à Bridgeport, au Connecticut, après avoir vécu environ trois ans à Shelton, ville voisine, avec sa femme et leurs deux enfants, un garçon et une fille. Selon une voisine, le couple vivait plutôt reclus et parlait peu anglais.

La famille semble avoir eu de récents ennuis financiers. La maison de Shelton a été saisie par la banque l'an dernier et M. Shahzad a été poursuivi pour défaut de paiement par son fournisseur de mazout.

Selon les sources, Faisal Shahzad a passé quatre ou cinq mois au Pakistan, l'an dernier. Il aurait vécu dans une maison louée dans un quartier de la classe moyenne de Karachi. Il aurait aussi séjourné à Peshawar, près de la frontière afghane, réputé être un haut lieu des militants islamistes.

D'après les autorités pakistanaises, la femme de M. Shahzad et au moins un de leurs enfants se trouvent toujours dans la famille à Karachi.

Avec *The New York Times*, *New York Daily News*, Associated Press, BBC

INSCRIVEZ VOUS MAINTENANT

www.conferencedemontreal.com

LE FORUM ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL DES AMÉRIQUES ™

CONFÉRENCE DE MONTRÉAL

Innover pour réussir dans **un nouveau marché global**

16e CONFÉRENCE ANNUELLE

Hôtel Hilton Montréal Bonaventure

DU 7 AU 10 JUIN 2010

> LUNDI 7 JUIN
Économie et gouvernance

Dominique STRAUSS-KAHN, directeur général, Fonds monétaire international (FMI)
Christian NOYER, gouverneur, Banque de France
Mark CARNEY, gouverneur, Banque du Canada
Shaukat AZIZ, ancien premier ministre du Pakistan
Christophe DE MARGERIE, président du comité exécutif et directeur général, TOTAL (France)
Robert D. HORMATS, sous-secrétaire d'État, Affaires économiques, énergétiques et agricoles (États-Unis)
Jonathan SPECTOR, chef de la direction, The Conference Board (États-Unis)
Haruhiko KURODA, président, Banque asiatique de développement (BAD)
Mohammed Shafik GABR, président du conseil et directeur général, ARTOC Group (Égypte)
Leigh GALLAGHER, rédactrice en chef adjointe, Fortune
Richard L. SANDOR, président fondateur, Chicago Climate Exchange (CCX) (États-Unis)

> MARDI 8 JUIN
Énergie, développement durable et biodiversité

Angel GURRÍA, secrétaire général, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
Gérard MESTRALLET, président-directeur général, GDF SUEZ (France)
Chantal JOUANNO, secrétaire d'État à l'Écologie (France)
Monique BARBUT, présidente et chef de la direction, Global Environment Facility (GEF)
Nobuo TANAKA, directeur général, Agence internationale de l'énergie (AIE)
Keith COOLEY, chef de la direction, NextEnergy (États-Unis)

> MERCREDI 9 JUIN
Le commerce international et les Amériques

Paul VOLCKER, directeur, Conseil pour la reconstruction économique et ancien président, Réserve fédérale (FED) (États-Unis)
Bernard KOUCHNER, ministre des Affaires étrangères et européennes (France)
Donald TANG, fondateur et chef de la direction, CITIC Securities International Partners (CSIP)
Jean PING, président, Commission de l'Union africaine
Roberto HENRIQUEZ, ministre du Commerce et de l'Industrie (Panama)
Mohammad A. SAFADI, ministre de l'Économie et du Commerce (Liban)
Luis Alberto MORENO, président, Banque interaméricaine de développement (BID)
Alejandro TOLEDO, président, Global Center for Development and Democracy et ancien président du Pérou
José CALZADA ROVIROSA, gouverneur, État du Querétaro (Mexique)
Strobe TALBOTT, président, The Brookings Institution (États-Unis)
Ferdinando BECCALLI-FALCO, président et chef de la direction, GE International

> JEUDI 10 JUIN
Journée pré G8-G20

John MAJOR, ancien premier ministre du Royaume-Uni
Sheikha Lubna bint Khalid AL QASIMI, ministre du Commerce extérieur (Émirats arabes unis)
Michael KLOWDEN, président et chef de la direction, Milken Institute (États-Unis)
Leroy HOOD, président, Institute for Systems Biology (États-Unis)
Edward ABRAHAMS, président, Personalized Medicine Coalition (PMC) (États-Unis)

DÉLÉGATIONS MINISTÉRIELLES ET D'AFFAIRES DE PLUS DE 16 PAYS

Programme détaillé et inscription :
www.conferencedemontreal.com • Tél.: 1 514 288-5759

Partenaire
POWER CORPORATION DU CANADA

Commanditaires prestige
AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS · RBC Marchés des Capitaux · Rio Tinto Alcan · cisco

Commanditaires majeurs
GDF SUEZ · Société générale de financement du Québec · Caisse de dépôt et placement du Québec · Hydro Québec · Investissement Québec FACILITER · FINANCER · PROPULSER · EDC · BNP PARIBAS La banque d'un monde qui change · BDC · FMC Fraser Milner Casgrain s.e.n.c.r.l.

Commanditaires associés
AECON · Bell · OPA Ontario Power Authority · SNC·LAVALIN · ADB Asian Development Bank · cepmed Centre d'excellence en médecine personnalisée · GenomeQuébec · Tourisme Montréal Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal · Deloitte Samson Bélair/Deloitte & Touche

Commanditaires
Ontario · IDRC CRDI 40 · CCA CCL Conseil canadien sur l'apprentissage / Canadian Council on Learning · HEC MONTRÉAL · InVivo · Montréal International · Centre de la Francophonie des Amériques · VIA Rail Canada · Global Center for Development & Democracy

Médias
CBC news · Financial Post · La Presse cyberpresse.ca · CNW Telbec · Forces

Partenaires gouvernementaux
Canada · Québec

DÉJEUNER-GALA

UNIES pour la SP

Le vendredi 7 mai 2010, de 11 h 30 à 14 h
PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

POUR PLUS D'INFORMATION
514-849-7591 | 1-800-268-7582

PERSONNALITÉ HONORÉE

Jacynthe Côté
Chef de la direction
Rio Tinto Alcan

MEMBRES HONORAIRES

Christiane Bergevin
Vice-présidente exécutive,
Partenariats stratégiques,
Bureau de la présidence
Mouvement Desjardins

Johanne Lépine
Présidente et
chef de la direction
Aon Parizeau inc.

MAÎTRE DE CÉRÉMONIE

Sophie Thibault
Chef d'antenne
TVA Nouvelles

MERCI D'APPUYER LA CAMPAGNE UNIES pour la SP

TABLES VIP

accenture
La haute performance. Réalisée.

AON

CTI CAPITAL
VALEURS MOBILIÈRES / SECURITIES
PROGRAMME IMMIGRANTS INVESTISSEURS

Desjardins

EMD SERONO

HÔTELS-BOUTIQUE LE GERMAIN

Larochelle
GROUPE CONSEIL

L'ORÉAL CANADA

MILLER THOMSON POULIOT SENCRL

RioTintoAlcan

TABLES

Affiliated FM
Association des femmes en finances du Québec
Aon Conseil
AXA Assurances
Banque Scotia
BCF, s.e.n.c.r.l.
Biogen Idec
BMO Nesbitt Burns
Brain Marketing – Surf Numérique
Chubb du Canada Compagnie d'Assurance
CommunicAction
CROP inc.
Danielle Ferron
Fasken Martineau DuMoulin
Garda
Gestion Sandalwood
Girardin – Blue Bird
Great-West/London Life/ Canada-Vie
Groupe Distinction
Groupe Orléans Express inc.
Groupe Synergo
Jean-Jacques Thouin
Joli-Cœur Lacasse Avocats
La Personnelle, assurances générales
Le Groupe Fuller Landau inc.
Loranger Marcoux
Marie-Josée Turcotte
Métromédia Plus
Ogilvy Renault, LLP
Pfizer
Poudrier Bradet, avocats, s.e.n.c.
RBC
Teva Canada Innovation

MERCI À NOS PARTENAIRES

EMD SERONO

ANNE KLEIN NEW YORK

biogen idec

Pfizer

RioTintoAlcan

TEVA CANADA INNOVATION

NOUS TENONS ÉGALEMENT À REMERCIER

SonAV

www.scleroseenplaques.ca/qc

Au profit de :
Société canadienne de la sclérose en plaques SP MD
Division du Québec

LE TOUR DU GLOBE

PHOTO ARCHIVES AFP

Amende pour une burqa en Italie

Une femme musulmane va devoir payer une amende pour port de la burqa, une première en Italie, dans la foulée de mesures restrictives adoptées ou en cours de préparation dans d'autres pays européens. « La mairie a adopté à la fin du mois de janvier un arrêté interdisant la burqa dans les lieux publics et à proximité », a déclaré Mauro Franzinelli, responsable de la police municipale de Novara, dans le Piémont, fief du parti anti-immigrés et régionaliste de la Ligue du Nord. AFP

Tintin au tribunal

Un Congolais a assigné en justice l'éditeur de *Tintin au Congo*, Casterman, afin d'obtenir le retrait de cet ouvrage du géant de la bande dessinée belge Hergé, qu'il estime « raciste » à l'égard des Africains, ou l'insertion d'un avertissement, a-t-on appris hier. Le plaignant, Bienvenu Mbutu Mondondo, citoyen de la République démocratique du Congo résidant en Belgique, avait entamé une première action au pénal, contre Moulinsart S.A., en 2007. AFP

LES CENDRES CLOUENT ENCORE DES AVIONS AU SOL

PHOTO AP

L'espace aérien au-dessus de l'Écosse et de l'Irlande du Nord sera fermé aujourd'hui en raison d'un nouveau nuage de cendres venu d'Islande qui a touché hier matin la totalité des aéroports de l'île irlandaise et qui devrait poursuivre sa route au sud. L'autorité de régulation britannique CAA a annoncé la fermeture sans donner d'indication sur la durée probable de cette suspension. Et le Met Office, service météorologique britannique, estime « très probable » que le nuage continue de se déplacer vers le sud, ce qui pourrait toucher les aéroports du nord-ouest de l'Angleterre et du nord du pays de Galles dans la journée d'aujourd'hui. Ci-contre, un travailleur couvre le turboréacteur d'un appareil, à l'aéroport de Belfast.

LA ROUTE VOUS APPARTIENT

Tous les Pilot 2010
à l'achat

RABAIS À L'ACHAT DE
-5 000 $††
BASÉ SUR LE P.D.S.F.

CR-V LX 2010
en location
298 $†/MOIS
48 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
4 263 $ COMPTANT REQUIS

Odyssey DX 2010
en location
378 $†/MOIS
48 MOIS
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
3 751 $ COMPTANT REQUIS

VOUS LOUEZ DÉJÀ UNE HONDA ?
OBTENEZ UNE RÉDUCTION DE TAUX JUSQU'À
1 %*
pour l'achat ou la location de tous véhicules Honda 2010.

†Les offres de location-bail sont faites par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur le CR-V LX 2 roues motrices 2010 neuf (modèle RE3H3AEY) et sur l'Odyssey DX 2010 neuf (modèle RL3H1AE). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus. Les frais de RDPRM (jusqu'à 46 $), taxes et droits, assurances, immatriculation et frais d'administration (le cas échéant) sont en sus. ††Le rabais à l'achat de 5 000 $ s'applique sur le P.D.S.F. de tous les modèles Pilot 2010 en inventaire seulement. *La réduction de taux de 1 % est offerte aux particuliers qui ont déjà un véhicule en location auprès de SFHI et dont les paiements sont à jour au moment de se prévaloir de l'offre. Cette réduction est applicable sur le taux de financement à l'achat ou celui applicable à la location du nouveau véhicule Honda 2009 ou 2010 au plus tard le 31 mai 2010. Cette réduction ne peut être transférée à aucune autre personne. Offres valides seulement pour les résidants du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le manufacturier. Valides sur les véhicules en inventaire seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

HONDA VÉHICULES D'OCCASION Certifiés
OUI, ON A FAIT LE PLEIN

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez honda.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

HONDA
HONDA.CA

MONDE

MARÉE NOIRE AUX ÉTATS-UNIS

Tension sur la côte

Une cloche de béton destinée à bloquer le déversement de pétrole dans le golfe du Mexique a été terminée hier. Elle devrait être déposée au fond de l'océan le week-end prochain. La marée atteint désormais 200 km de long sur 110 km de large, soit la superficie de la Jamaïque.

NICOLAS BÉRUBÉ
ENVOYÉ SPÉCIAL
LOUISIANE

PHOTO STAN HONDA, AFP

Les résidants de la Louisiane, du Mississippi, de l'Alabama et de la Floride suivent la progression de la marée noire de jour en jour, impuissants devant l'ampleur du déversement. Ci-dessus, des garde-côtes sur une plage de Biloxi, au Mississippi.

VENICE — Hier matin, Trey Pique, jeune pêcheur de Venice, est sorti en haute mer sur son bateau. Il est revenu au port quelques heures plus tard. Il a déposé sur le quai une bouteille de plastique qui contenait de l'eau. L'eau était aussi noire et opaque que de la boue.

« La marée noire est à 20 km », a-t-il dit.

Sur le quai, les vieux pêcheurs regardaient la bouteille, premier signe tangible de la marée noire, invisible de la côte.

« Je n'ai jamais vu une catastrophe semblable », a laissé tomber Peter Young, 65 ans, qui a passé sa vie dans la région.

La marée noire de 200 km de long sur 110 km de large a jusqu'ici épargné la côte américaine. Hier, le chef de l'exploitation de BP, Doug Suttles, a dit que le déversement devrait rester au large au moins durant les trois prochains jours, selon les prévisions. La nappe de pétrole prend de l'expansion au rythme de 800 000 litres de pétrole par jour.

Au large de Venice, des travailleurs postés sur une barge s'affairaient à dérouler des centaines de mètres de manchons destinés à stopper l'avancée de la marée noire. Leur progression était lente.

« Nous travaillons jour et nuit, a lancé un travailleur qui a simplement dit s'appeler Jeff. Si on pouvait protéger les marécages, ce serait une victoire pour nous. »

Les résidants de la Louisiane, du Mississippi, de l'Alabama et de la Floride suivent la progression de la marée noire de jour en jour, impuissants devant l'ampleur du déversement.

« C'est comme un jeu de roulette où personne ne veut être le gagnant », a expliqué Dave Cutler, pilote qui organise des sorties en bateau pour les pêcheurs amateurs. Plusieurs de ses clients ont appelé pour annuler leur séjour, même si la marée noire n'a pas encore touché les bayous riches en poissons du sud de la Louisiane.

« Les gens regardent les nouvelles à la télé et ils ont peur. Je les comprends. Ici, nous attendons de voir la suite. Si le pétrole touche les bayous, c'est la fin de la pêche dans la région pour un bon bout de temps », a-t-il dit.

BP a annoncé qu'une cloche de béton et d'acier de 90 tonnes a été terminée, hier, et qu'elle serait bientôt chargée à bord d'un bateau. Elle devrait être déposée sur la brèche, à 1,5 km de profondeur, samedi ou dimanche au plus tôt.

Groupe de citoyens

Afin de tenter de donner une image plus claire du désastre, le groupe citoyen Louisiana Bucket Brigade recueille des informations envoyées par le public et les affiche sur un site web.

« Les gens nous envoient des photos, des messages textes, même des messages sur Twitter, explique Shannon Dosemagen, responsable du projet. Le public nous aide à monter une carte des répercussions de la marée noire. »

Si les marins et les citoyens sont inquiets pour l'avenir, les gens qui travaillent dans l'industrie du pétrole et du gaz naturel le sont également. Ben Waring, consultant pour plusieurs multinationales du pétrole, dit que l'image de son industrie est sérieusement atteinte.

« Avoir des plateformes de forage dans le golfe du Mexique sera toujours une activité risquée. C'est inévitable que des accidents se produisent. Mais notre société utilise le pétrole. Je crois qu'il faut apprendre de nos erreurs, mais nous allons avoir encore besoin de pétrole demain matin. »

Sur le web : http://oilspill.labucketbrigade.org

ÉLECTIONS BRITANNIQUES

Femmes sous les projecteurs

Jamais une campagne électorale britannique n'aura été si *glamour*. C'est grâce à trois femmes belles, jeunes et intelligentes : les femmes des trois candidats au poste de premier ministre. Leurs faits et gestes ont été épiés par des médias sous le charme, rapporte notre collaboratrice.

MALI ILSE PAQUIN
COLLABORATION SPÉCIALE

LONDRES — Les Britanniques les connaissent maintenant par leur prénom : Sarah, Samantha et Miriam. Les femmes des chefs des trois principaux partis en lice aux législatives du 6 mai jouent les meneuses de claques depuis un mois.

Dans cette course serrée où chaque vote compte, les travaillistes, les conservateurs et les libéraux-démocrates ont misé sur la personnalité des premières dames aspirantes. Et pour cause : elles influeront sur le choix de 9 % des électeurs, selon un récent sondage publié dans le *Times*.

La femme du premier ministre sortant, Sarah Brown, choisit une robe à imprimé léopard pour visiter une école ? Le ventre de Samantha Cameron, femme du conservateur David Cameron, commence à poindre sous ses vêtements de maternité ? L'Espagnole Miriam Gonzalez, femme du libéral-démocrate Nick Clegg, se promène avec un parapluie aux couleurs du drapeau britannique ?

Pas un détail n'échappe à la presse, dont la couverture à l'américaine a brisé les conventions.

Samantha Cameron, muse des conservateurs, a pris cinq semaines de congé pour épauler son mari. En mars, la femme de 38 ans l'a louangé dans un documentaire sur une des grandes chaînes. « En 18 ans de vie de couple, je ne me suis jamais sentie abandonnée », a dit l'aristocrate, directrice de création pour une marque de luxe.

Quelques semaines plus tard, le blogue vidéo de « Sam Cam » en tournée électorale était lancé. « C'est une naturelle. Elle m'éclipse complètement », a dit David Cameron dans la première vidéo, le 2 avril. « Je crois que c'est mon ventre rond qui t'éclipse », a rétorqué celle qui attend son quatrième enfant.

Du côté des libéraux-démocrates, les interventions de Miriam Gonzalez, mère des trois enfants de Nick Clegg, ont été plus subtiles. L'avocate avait promis de donner son « 150 % », mais seulement entre le travail et les enfants.

PHOTO CARL DE SOUZA, AFP

Samantha Cameron, muse des conservateurs, a pris cinq semaines de congé pour épauler son mari David.

PHOTO LUKE MACGREGOR, ARCHIVES REUTERS

Sarah Brown n'a pas quitté d'une semelle son mari – le premier ministre britannique – durant l'éprouvante campagne électorale.

La mystérieuse carriériste de 42 ans est tout de même tombée dans l'œil des paparazzis. Sa beauté racée n'est plus étrangère aux Britanniques.

Toutefois, aucun chef n'avait autant besoin de sa femme que Gordon Brown, impopulaire et maladroit sous les projecteurs. Forte d'un million d'abonnés sur Twitter, Sarah Brown ne l'a pas quitté d'une semelle.

Une des rares fois où l'ancienne relationniste s'est absentée de la campagne, son mari a commis l'irréparable. Le 28 avril, Gordon Brown a qualifié de « sectaire » une électrice alors que son micro était toujours ouvert.

La mère de famille de 46 ans aurait-elle pu prévenir cette gaffe, si elle avait été à ses côtés ? Quoi qu'il en soit, même si son mari perd le pouvoir, « nous n'aurons pas fini d'entendre parler de Sarah Brown », prédit le quotidien *The Independent*.

LOTO QUÉBEC
Résultats des tirages du 2010-05-04
La Quotidienne : 3 907 / 4 9544
Triplex : 01 06 / 20 33 40
Banco : 12 15 19 22 24 / 25 26 28 31 34 / 36 39 48 56 58 / 59 65 67 68 70
Astro : Jour 28 – Mois OCTOBRE – Année 48 – Signe SAGITTAIRE
Extra 1281045
Extra
UN NOUVEAU GROS LOT DE 1 000 000 $*, TOUJOURS POUR 1 $. DITES OUI À L'EXTRA!
*GROS LOT PARTAGEABLE
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
lotoquebec.com/video

RONFLEMENT
CENTRE DU RONFLEMENT DE MONTRÉAL
514.327.5060
TRAITEMENT AU LASER
PAR DES OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTES
WWW.RONFLEMENT.QC.CA

KIOSQUE LA PRESSE
Tous nos cahiers spéciaux
EN LIGNE
EN TOUT TEMPS
kiosque.cyberpresse.ca

La bonne nouvelle est ailleurs

AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE

Rompus depuis la fin de 2008, les pourparlers de paix pourraient reprendre dans les jours qui viennent au Proche-Orient. C'est bien. Mais la vraie bonne nouvelle est ailleurs.

Lundi, à Bruxelles, un groupe de Juifs européens a présenté un « appel à la raison », critiquant la politique actuelle d'Israël et dénonçant la colonisation des territoires occupés.

En poursuivant ses constructions en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, l'État hébreu commet « une erreur politique et une faute morale » qui mettent en péril sa propre survie, affirment les signataires du texte.

Jusqu'à maintenant, 4500 personnes ont souscrit à cet appel. Parmi elles, des célébrités telles que les écrivains et philosophes Bernard-Henri Lévy et Alain Finkielkraut, ou encore le psychiatre Boris Cyrulnik. Des voix fortes, traditionnellement pro-israéliennes, loin, très loin de quelque frange marginale de Juifs antisionistes.

Baptisée « J Call », pour European Jewish Call for Reason, l'initiative fait écho à l'organisation J Street, née il y a deux ans aux États-Unis. Dans les deux cas, des membres éminents de la diaspora juive ont voulu offrir un nouveau canal politique à ceux qui ne se reconnaissent plus dans le discours de leurs institutions officielles.

« Nous sommes attachés à un État à la fois juif et démocratique. Mais cet État ne sera plus possible si la colonisation se poursuit », plaide David Chemla, l'un des instigateurs de J Call.

Président de la section française du mouvement Paix Maintenant, David Chemla constate que « le temps joue contre Israël. » En gros, son analyse est la suivante : la multiplication d'implantations juives crée une mosaïque démographique de plus en plus inextricable. D'ici un an, ou deux, ou trois, la création d'un État palestinien viable, aux côtés d'Israël, deviendra impossible.

Israël fera alors face à un dilemme insoluble. S'il veut demeurer un État juif, il devra imposer sa volonté aux Palestiniens, potentiellement majoritaires sur l'ensemble du territoire. Ce serait la fin de la démocratie.

Mais s'il veut rester démocratique, Israël sera contraint d'abandonner son caractère juif. Bref, en multipliant les nouvelles constructions en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, l'État hébreu court à sa perte.

Les porte-parole habituels de la diaspora juive et le gouvernement israélien ont accueilli l'appel de J Call avec une brique et un fanal. « La réponse du monde libre au terrorisme islamiste n'est pas de courber la tête », a dit une ministre israélienne. D'autres ont dénoncé ce texte de « dangereux » et ont qualifié ses auteurs de « gauchistes de salon et de communistes ».

L'apparition de voix juives dissonantes donne une assise à une politique internationale.

Pourtant, l'entrée en scène de ces nouveaux lobbys à la fois pro-israéliens et critiques de la politique de l'État hébreu, c'est de loin le phénomène le plus prometteur que l'on ait vu apparaître depuis des années, dans ce conflit qui ne cesse de s'embourber.

Depuis l'explosion de la deuxième intifada, il y a neuf ans, les organisations juives se sont radicalisées, interdisant toute dissension, au nom de la solidarité. En monopolisant le débat public, ce discours institutionnel, aligné sur des gouvernements israéliens de plus en plus intransigeants, donnait la fausse impression qu'il était représentatif de la majorité – et que la vaste majorité des Juifs français ou américains partagent cette intransigeance.

L'apparition de voix juives dissonantes donne une assise à une politique internationale plus musclée face à Israël. En d'autres mots : quand il réclame le gel de la colonisation, Barack Obama ne parle plus « contre » l'électorat juif américain, mais au nom d'une frange importante de cet électorat – qui n'avait, jusqu'à il y a peu, aucun canal pour s'exprimer.

Ces initiatives montrent aussi que les communautés juives ne parlent pas d'une seule voix et qu'elles sont ouvertes au débat – une bouffée d'air frais qui ne peut que « renforcer l'image d'Israël », comme le souligne David Chemla.

Ce dernier raconte avoir reçu des coups de fil de Juifs australiens, ou encore hongrois, qui envisagent de suivre l'exemple européen. À quand un « J Call » au Canada ?

Homme d'un futur État

Le Palestinien Salam Fayyad est un politicien en mission

Les négociations indirectes qui commencent aujourd'hui au Proche-Orient porteront-elles leurs fruits ? Le premier ministre palestinien, Salam Fayyad, l'espère, mais refuse de mettre tous ses œufs dans le panier de la diplomatie. Portrait d'un homme en mission.

LAURA-JULIE PERREAULT

Août 2011. Dans le calendrier du premier ministre de l'Autorité palestinienne, Salam Fayyad, ce mois est encerclé en rouge. Deux fois plutôt qu'une. C'est que le politicien s'est donné tout un objectif à relever d'ici cette date fatidique : bâtir un État palestinien viable, prospère, prêt pour l'indépendance. Que ça plaise ou non à Israël.

Ceux qui visitent la Cisjordanie ces jours-ci voient déjà les contours de la Palestine que Salam Fayyad veut construire en améliorant la sécurité, en prônant la non-violence et en mettant sur pied de solides institutions. Les policiers palestiniens sont déjà légion dans les rues de Ramallah et de Bethléem. Les magasins et les restaurants sont bondés, en grande partie grâce à la croissance économique de 7 % qu'a connue la Cisjordanie l'an dernier.

« Quoi qu'il advienne des négociations, notre travail est de tout faire en notre pouvoir pour nous préparer au statut d'État », a dit en entrevue récemment le premier ministre palestinien, en ajoutant que légalement, il serait difficile pour Israël et le reste du monde de ne pas reconnaître un État palestinien qui fonctionne, qui a sa police, ses écoles, ses hôpitaux.

Autant au sein du gouvernement israélien que dans les hautes sphères du Hamas et du Fatah, cette menace de déclaration d'indépendance unilatérale fait sourciller. Mais parmi la population civile palestinienne, l'idée plaît à la grande majorité.

Cote à la hausse

Les sondages disent aussi que l'homme qui fait la promotion de cette avenue et qui n'hésite pas à se pointer dans les petits villages de la Cisjordanie pour planter des arbres ou assister à une célébration locale, gagne sans cesse en popularité. Salam Fayyad est aujourd'hui le politicien le plus apprécié des territoires palestiniens après Ismaël Haniyeh du Hamas et Marwan Barghouti, présentement en prison.

Les médias palestiniens l'encensent aussi ces jours-ci. « Le seul commandant avec un plan – Salam Fayyad : une nouvelle espèce de politicien », a écrit à la une le journal *Al-Quds* la semaine dernière.

Ce titre de journal est révélateur : Salam Fayyad a bien peu en commun avec la plupart des hommes politiques palestiniens. Né à Tulkarm en 1952, il n'a jamais fait partie de la rébellion armée, comme Yasser Arafat et Mahmoud Abbas. Pendant que ces derniers faisaient la guerre, le jeune Fayyad obtenait un doctorat en économie à l'Université du Texas.

Salam Fayyad a bien peu en commun avec la plupart des hommes politiques palestiniens.

Après l'obtention de son diplôme, celui que le *New York Times* décrivait la semaine dernière comme « un homme petit, précis, avec un esprit ordonné » a travaillé à la Banque mondiale pendant 10 ans et au Fonds monétaire international avant de prendre les rênes du ministère des Finances du gouvernement du Fatah de 2002 à 2007.

En juin 2007, Mahmoud Abbas a nommé Salam Fayyad premier ministre de l'Autorité palestinienne et ce, même s'il n'appartient pas au Fatah. Abbas répondait ainsi à une recommandation du gouvernement de George W. Bush, qui ne cachait pas son affection pour l'économiste.

Cette sympathie pour l'homme semble partagée par l'administration Obama ainsi que par le magazine *Time,* qui a inclus Salam Fayyad dans son palmarès des 100 personnes les plus influentes du monde. L'article que le magazine lui a consacré est signé par l'ex-premier ministre britannique Tony Blair.

S'il a plus de fans que jamais, Salam Fayyad a aussi des détracteurs. Dans les coulisses, parmi les pays qui appartiennent au Quartet supervisant les négociations de paix, plusieurs croient que son projet d'indépendance sera difficile à réaliser. Mahmoud Abbas, lui, a récemment voulu rappeler à son premier ministre qu'il n'est pas le patron. « Il n'est pas question de déclarer l'indépendance unilatéralement en 2011. Nous allons respecter les ententes », a dit Abbas.

Avec la collaboration du politologue Sami Aoun, le *New York Times*, *Haaretz*, *Time*

PHOTO NASSER ISHTAYEH, ARCHIVES AP

Le premier ministre palestinien Salam Fayyad (au premier plan) a lancé une campagne de boycottage des produits fabriqués dans les colonies juives de Cisjordanie. En janvier dernier (photo), il a pris part à la destruction de telles marchandises, à Salfit. Son objectif : freiner l'essor des colonies et promouvoir les institutions palestiniennes.

FORUM

LA PRESSE

André Desmarais › Président du conseil d'administration
Guy Crevier › Président et éditeur
Philippe Cantin › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Pour un moratoire sur le forage

FRANÇOIS CARDINAL
francois.cardinal@lapresse.ca

À quelque chose malheur est bon, et en ce sens, le Canada doit tirer du bon du malheur qui s'étend dans le golfe du Mexique.

La marée noire n'a certes rien d'heureux pour les Américains, qui sont obligés de payer les pots cassés par une entreprise insouciante ayant rogné, avec la connivence du gouvernement, sur les mesures de sécurité.

Mais ici, il n'est pas trop tard pour prévenir une telle catastrophe. Il est même urgent de le faire, compte tenu de l'assouplissement en cours des mesures d'évaluation environnementale au pays.

Le Canada doit faire une analyse approfondie des règles sur l'exploitation.

C'est dans la plus totale indifférence que les conservateurs, mais aussi leurs prédécesseurs, les libéraux, ont revu à la baisse les exigences imposées aux grandes entreprises d'énergie ces dernières années.

Qui se souvient qu'en 2005, le ministre Stéphane Dion a modifié la loi canadienne sur l'évaluation environnementale afin de faciliter le forage exploratoire au large des côtes? On biffait alors l'obligation d'« une étude approfondie » pour la remplacer par un banal « examen préalable ».

Qui s'intéresse aujourd'hui du sort du projet de loi C9, adopté en deuxième lecture, qui affaiblit à nouveau cette loi environnementale? Celle-ci permettra au gouvernement de décider quel projet peut contourner l'évaluation, de « simplifier » les études approfondies et de soustraire de tout examen environnemental « certains projets d'infrastructure » dont le financement provient d'une source fédérale.

Qui se souciait, de la même manière, des pressions exercées sur l'Office national de l'énergie du Canada, ces derniers mois, par un groupe de pétrolières qui souhaite forer sans puits de sécurité? N'eut été de la marée noire, dont l'ampleur s'explique précisément par l'absence d'un tel puits, la demande aurait probablement été acceptée, sans que personne ne s'en aperçoive.

À part quelques députés de l'opposition qui veillent au grain loin des caméras, rares sont ceux qui sont allés au front pour empêcher un tel nivellement des exigences par le bas. Ce qui a permis au gouvernement de consentir aux demandes de l'industrie sans grandes difficultés.

Le premier ministre Harper se veut néanmoins rassurant. Il utilise des mots comme « horrible » et « inacceptable » pour qualifier la catastrophe. Il répète que les règles canadiennes sont « sévères ». Il soutient qu'il n'a pas l'intention « d'affaiblir les normes environnementales au pays ».

Mais ces quelques mots lancés en Chambre ne suffisent pas. À la lumière des dégâts causés par une plateforme dont les exploitants avaient garanti la sécurité, Ottawa a le devoir d'en faire plus. À commencer par l'imposition d'un moratoire sur la délivrance de tout permis ou sur quelque forage que ce soit, le temps d'un débat public d'urgence devant le comité des ressources naturelles.

S'il veut prouver qu'il a tiré une leçon de la catastrophe américaine, c'est à une analyse approfondie du régime réglementaire que le gouvernemental Harper doit s'astreindre, rien de moins.

Les croyants

MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Certains ont vu un complot de l'extrême droite américaine dans l'attentat raté du Times Square. « C'est juste aussi probable que, si c'était un vrai attentat terroriste, ça venait de la droite américaine: vous vous rappelez, bien sûr, l'attentat à Oklahoma City, il y a 15 ans, qui venait d'un homme de droite, McVeigh? (...) C'est tout à fait possible! » disait ainsi (à la radio de Radio-Canada) l'éditeur du *Harper's Magazine*, John McArthur.

Revenons au 11 septembre 2001. Quelle est la version de l'événement à laquelle prêtent foi la moitié des Américains et le tiers des Canadiens? C'est celle du complot. À savoir: ce jour-là, l'extrême droite américaine au pouvoir a assassiné 3000 citoyens américains; abattu quatre Boeing battant pavillon américain; attaqué le Pentagone; détruit le centre financier de Manhattan; plongé le pays dans un indicible cauchemar... et ce, dans le but de pomper du pétrole en Irak et de bricoler un pipeline en Afghanistan. Est-ce bien résumé?

Lundi, l'Université du Québec à Montréal a accueilli une conférence *conspirationniste* sur le 9/11. Montréal en a reçu plusieurs. Mais celle-ci s'est révélée différente en ce que, cette fois, les grands médias l'ont largement annoncée et commentée.

Fallait-il le faire? Hélas, oui, nous résignons-nous à constater. Puisque l'élaboration et la circulation des théories du complot constituent désormais un phénomène social majeur. Mais ces mêmes médias ont l'obligation de dire aussi – et ils ne le font pas toujours – qu'il s'agit d'une folie collective regrettable, faite de quatre ingrédients peu ragoûtants.

Un: la haine viscérale d'une nation, toujours la même, pas besoin de la nommer. Deux: le frisson hypocrite de la rébellion formatée et livrée sous vide aux croyants. Trois: la facilité, tout événement de quelque ampleur offrant des zones d'ombre (voir le blogue de l'édito sur Cyberpresse). Quatre, et c'est l'aspect le moins connu: la... *business* pure et simple.

La mère de toutes les conspirations, celle de l'assassinat de John Kennedy, en est le plus parfait exemple.

Elle est l'objet depuis 1996 d'un congrès annuel au cours duquel un nouveau « témoin » du complot se fait souvent connaître (en 2009, c'était un ex-agent des services secrets). Cette année, le congrès aura lieu du 12 au 14 novembre à l'hôtel Adolphus, à Dallas; on peut déjà s'inscrire. On ignore pour l'instant si seront toujours disponibles les « tours de ville » commentés à bord d'une limousine Lincoln semblable à celle qu'occupait le président, le 22 novembre 1963.

■■■

Finalement, John McArthur n'avait pas tout faux.

Comme il l'avait prédit, l'accusé dans l'affaire du Times Square est bel et bien un citoyen américain, Faisal Shahzad. Et celui-ci est bel et bien soupçonné d'avoir entretenu des liens avec l'extrême droite.

L'extrême droite islamiste du Pakistan, affiliée à Al-Qaeda.

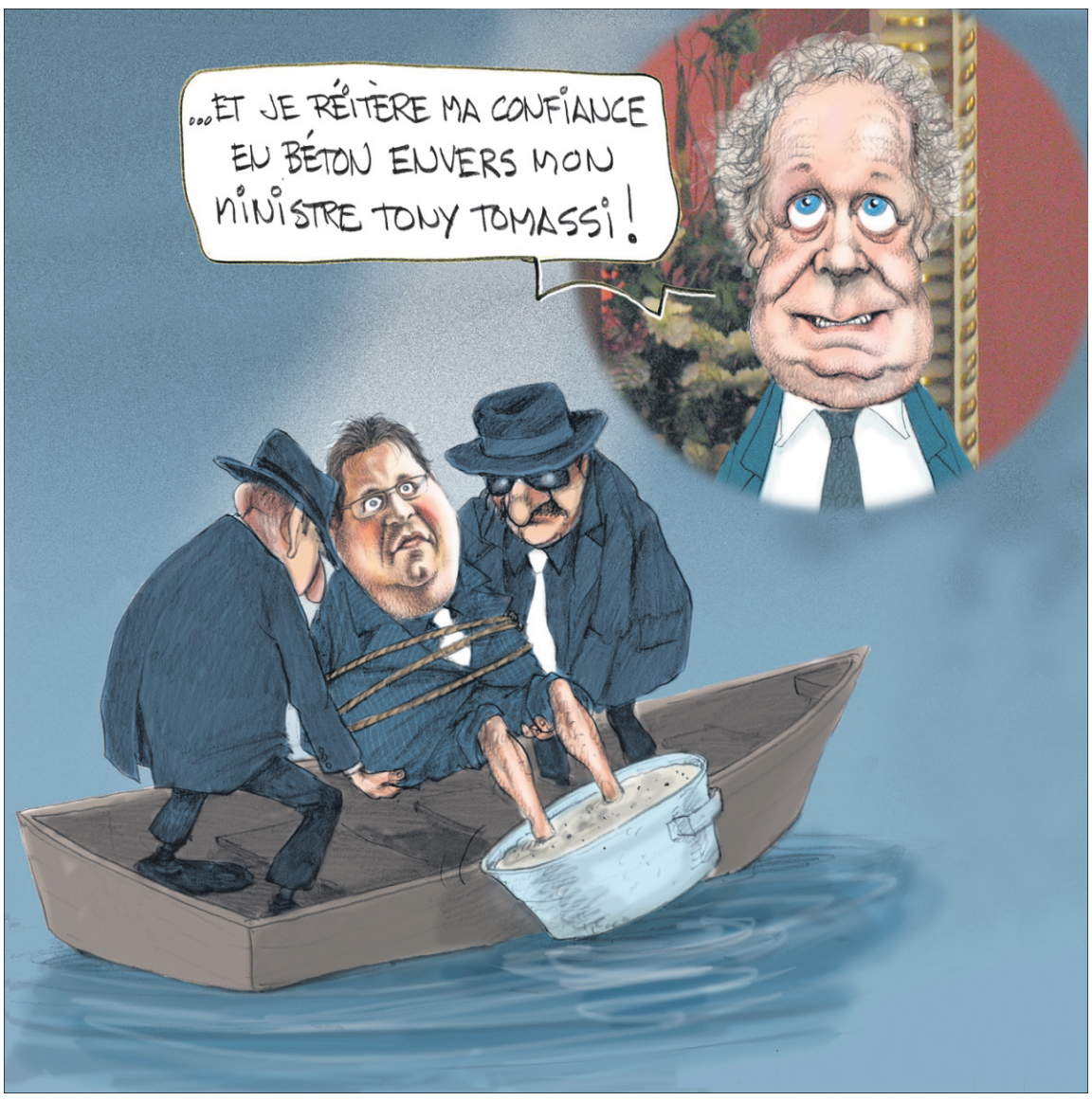

DROITS RÉSERVÉS / **serge.chapleau@lapresse.ca**

CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Le complot de la rue Panet
par Mario Roy

EXCLUSIF

Le cloisonnement des métiers hausse les coûts de construction

Les travailleurs de la construction du Québec souffrent d'un obstacle de taille: un manque de flexibilité, qui trouve son origine dans la législation qui encadre l'industrie.

‹ PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

OPINION

Réchauffement au sommet

Deux succès russes dans l'ex-URSS font ressortir l'amélioration des relations avec les États-Unis

JACQUES LÉVESQUE

Professeur au département de science politique de l'UQAM, l'auteur a rédigé cette opinion alors qu'il était de passage à Moscou.

Vladimir Poutine estime avoir réussi un grand coup de théâtre géopolitique dans les relations de la Russie avec l'Ukraine.

Le 21 avril, un accord inattendu de renouvellement pour 25 ans de la cession par l'Ukraine de l'importante base militaire navale de Sébastopol pour la flotte russe de la mer Noire était annoncé. L'ancien président Youshtchenko, défait aux élections de février, y voyait, non sans raison, le principal levier de l'influence russe en Ukraine et avait affirmé que le bail qui devait se terminer en 2017 ne serait en aucun cas renouvelé. Sa durée s'étendra maintenant jusqu'en 2042...

Le prix payé par Moscou pour cela apparaît colossal. Kiev se voit accorder un escompte de 30 % sur le prix qu'elle doit payer pour le gaz russe. Le manque à gagner pour la Russie s'établit à 41 milliards sur 10 ans. Aucune base militaire étrangère, où que ce soit ailleurs dans le monde, n'a jamais payé un tel loyer. M. Poutine lui-même a parlé d'un montant « exorbitant ».

Plus discrètement, on fait remarquer ici que l'Ukraine, dans la situation dramatique où se trouve son économie, n'aurait jamais pu payer cette somme et que la dette accumulée aurait dû de toute façon être effacée, comme ce fut le cas souvent dans le passé. L'accord a immédiatement permis au gouvernement ukrainien de réduire le déficit prévu à son budget de 2010 d'un montant suffisamment important pour satisfaire les exigences du FMI pour le versement de la dernière tranche d'une aide de 16,4 milliards qui avait été suspendue. L'avantage est considérable. Mais comme prévu l'accord a créé une commotion dans les milieux politiques nationalistes ukrainiens rejoints ici par Youlia Tymoshenko, candidate défaite par Yanoukovitch au second tour des élections présidentielles. Malgré cela, il a été ratifié à la suite d'une séance rocambolesque du Parlement ukrainien, dès le 27 avril.

Contrairement à ce qui se serait passé à l'époque de George Bush, Washington n'a donné aucun signe, si mince soit-il, d'encouragement aux opposants. Au contraire, Hillary Clinton a déclaré que l'accord lui « était compréhensible ». Moscou voit là avec plaisir un signe probant que Washington « commence enfin » à « respecter » les intérêts de la Russie dans l'ancien espace soviétique.

Les événements du Kirghizistan du début d'avril vont dans le même sens et montrent une amélioration sensible des relations entre Moscou et Washington. Après le renversement du régime en place le 7 avril, la nouvelle dirigeante, Roza Otunbayea, qui comptait sur le soutien de Moscou pour la consolidation de son gouvernement provisoire et qui l'a pleinement obtenu, refusait de répondre à toute question sur l'avenir de la base militaire américaine au Kirghizistan. Le lendemain, les présidents Obama et Medvedev, qui se trouvaient ensemble à Prague pour la signature de leur traité sur la réduction des armes nucléaires stratégiques, se seraient donné des assurances réciproques.

Peu après leur rencontre, M^me^ Otunbayeva affirmait que le bail de la base américaine presque indispensable pour la poursuite de la guerre d'Afghanistan (où Moscou ne souhaite surtout pas une victoire des talibans) serait prolongé d'un an. Le jeu reste ouvert après ce délai. En retour, Washington évite de se mêler des difficultés de la formation du gouvernement kirghize. Un diplomate américain en poste à Bishkek déclarait à des journalistes que cette fois, « la Russie avait eu une "révolution de couleur" à sa couleur » ...

Washington a maintenant plus besoin de la Russie que l'inverse.

L'amélioration des relations Washington-Moscou va continuer. Mais les « durs » ici estiment que si les intérêts russes sont maintenant mieux « respectés », ce n'est pas seulement en raison d'une nouvelle approche de M. Obama. Ils considèrent que c'est tout autant le résultat de la bataille acharnée qu'ils ont menée (et gagnée) contre l'élargissement de l'OTAN en Ukraine et en Géorgie, et du fait que Washington a maintenant plus besoin de la Russie que l'inverse, en raison du dossier nucléaire iranien et pour se dégager d'Afghanistan.

Ils voient la future bonification des relations entre les deux pays, comme une partie très serrée, mais tout de même pas comme une partie d'échecs dont la Russie n'a pas les moyens.

À BIEN Y PENSER

S'il y a un appui qui peut nuire à la prolongation du mandat de la gouverneure générale Michaëlle Jean, c'est bien celui du chef de l'opposition, Michael Ignatieff.
– Jean Chenay, Sherbrooke

FORUM

La gestion à la Opus Dei

ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Nous avons un énorme déficit à éliminer. Ça, les gens le comprennent bien. Mais ils n'acceptent pas la façon dont le budget Bachand s'y prend. Ils n'aiment pas que l'État fouille autant dans leurs poches et ils ne croient pas que le gouvernement libéral réussira vraiment à contrôler ses dépenses.

Cette colère et cette méfiance ont donné naissance à un mouvement pour que le gouvernement fasse le ménage dans sa cour. Cet élan populiste a ses limites. Il mène à concentrer l'attention sur des questions mineures, comme les notes de frais, puissantes au plan symbolique, mais qui détournent l'attention des véritables enjeux. L'aboutissement de ce climat de chasse aux sorcières est sans doute l'indignation suscitée par les primes de performance versées aux cadres des sociétés d'État.

L'élimination des primes risque de contribuer à une réduction des profits des sociétés d'État.

Cela force le gouvernement Charest, impopulaire et maladroit, à adopter un mode de gestion à la Opus Dei – bien sûr dans sa version caricaturale du *Da Vinci Code*. On privilégie les gestes en apparence moraux, on choisit la mortification et l'autoflagellation au lieu de bien faire le travail. L'élimination des primes suggère une gestion serrée et dégage un parfum de belle rectitude. Mais pour éliminer le déficit, c'est une mesure assez stupide, qui risque surtout d'avoir l'effet contraire.

Une prime, ce n'est pas un cadeau. C'est plutôt une récompense. On verse une prime à un employé s'il atteint certains objectifs. Par exemple, en Ontario, le premier ministre McGuinty veut lier les primes des directeurs d'hôpitaux à des critères du bien-être des patients. Dans bien des cas, les primes peuvent représenter une proportion élevée de la rémunération totale. Le principe de la rémunération variable est très répandu dans le privé, parce que ça marche, que ça encourage la performance.

Pourquoi l'éliminer dans le public? C'est le résultat d'un enchaînement d'événements. Le budget Bachand élimine les primes de 10 % des sous-ministres ainsi que celles des cadres des sociétés d'État non commerciales. Le fait que les sociétés d'État commerciales aient été épargnées a provoqué un débat dont s'est emparée l'opposition péquiste, qui prône leur élimination là aussi, probablement sans y croire. Le gouvernement libéral, fragile, s'est retrouvé sur la défensive.

Il faut dire que les primes passent mal. En bonne partie parce qu'on mélange des choses. On pense aux primes indécentes des institutions financières, qui ne sont pas de même nature. On est choqués aussi par le revenu des dirigeants de sociétés d'État: 421 000$ pour le PDG d'Hydro, 300 000$ pour celui de Loto-Québec. Enfin, on comprend mal le mécanisme de la rémunération variable: les primes ne s'ajoutent pas au salaire, ils en constituent une partie, conditionnelle, dont les conditions d'obtention sont définies à l'avance.

La rémunération des cadres de ces sociétés d'État est largement déterminée par ce qui se paie dans le privé, pour pouvoir attirer des gens compétents et les garder. À revenu donné, mieux vaut qu'une partie du salaire soit variable, sous forme de primes, pour inciter au dépassement. Ce dont il faut s'assurer, c'est que la rémunération totale soit raisonnable et que les primes soient méritées, en fonction de l'atteinte d'objectifs précis. Mais ça devient un débat de spécialistes qui ne se prête pas aux envolées verbales de l'Assemblée nationale.

Cela nous donne de jolis paradoxes. D'abord, ce débat mène à traiter les cadres de sociétés d'État comme des fonctionnaires. Avec les effets que l'on peut deviner. Et surtout, l'élimination des primes, avec son impact sur le recrutement et la performance, risque de contribuer à une réduction des profits des sociétés d'État. La conséquence? Moins de dividendes pour le gouvernement et moins d'argent pour éponger le déficit. C'est ce qu'on appelle avancer en arrière.

Des acquis fragiles

Les droits de scolarité doivent augmenter, sans quoi la réputation et le classement de nos universités en souffriront

CHRISTOPHE GUY
Directeur général de l'École polytechnique de Montréal
MICHEL PATRY
Directeur de HEC Montréal
LUC VINET
Recteur de l'Université de Montréal

La décision de l'Université McGill de privatiser entièrement son programme de MBA a, au cours des dernières semaines, provoqué un important débat. Au-delà de la commotion initiale, cette décision a le mérite de susciter une réflexion profonde et plus que nécessaire sur le financement des universités.

L'Université de Montréal, HEC Montréal et l'École polytechnique constituent le plus important pôle universitaire francophone au Canada et l'un des plus importants et prestigieux au monde. Nous sommes déterminés à offrir aux Québécois des programmes qui n'ont rien à envier à ceux offerts ailleurs au Canada et dans le monde. Mais si les ressources dont disposent nos établissements continuent de stagner, pendant que celles des établissements comparables augmentent rapidement, c'est notre réputation et nos classements qui en souffriront.

Dans le domaine de la gestion, HEC Montréal est fière que la qualité de ses programmes soit aujourd'hui mondialement reconnue par les classements de *Business Week*, de *Forbes* et du *Financial Times*. Et elle s'enorgueillit d'être l'une de deux seules institutions au Canada à détenir les trois plus prestigieux agréments internationaux du domaine de la gestion (AACSB, EQUIS, AMBA).

Pourtant, comme dirigeants universitaires, nous estimons qu'il est de notre devoir de souligner la fragilité de ces acquis, pas uniquement en gestion, mais dans tous les domaines de l'enseignement supérieur. La qualité et l'excellence ont un prix. Il est illusoire de s'imaginer que nous pourrons, au Québec, maintenir ou acquérir un leadership dans l'économie du savoir sans que nos universités disposent des ressources nécessaires.

Or, si jusqu'à présent nos trois institutions universitaires se sont positionnées parmi les meilleures au monde, c'est que la formation et la recherche de qualité qui se font dans nos murs sont le résultat de sacrifices, de travail, de détermination et d'ingéniosité. Elles sont aussi le fruit de la générosité de notre communauté, notamment de nos diplômés. Il est bon de rappeler que cette position enviable est également permise par le soutien financier du gouvernement du Québec, qui se compare par ailleurs favorablement à celui reçu par les autres universités canadiennes.

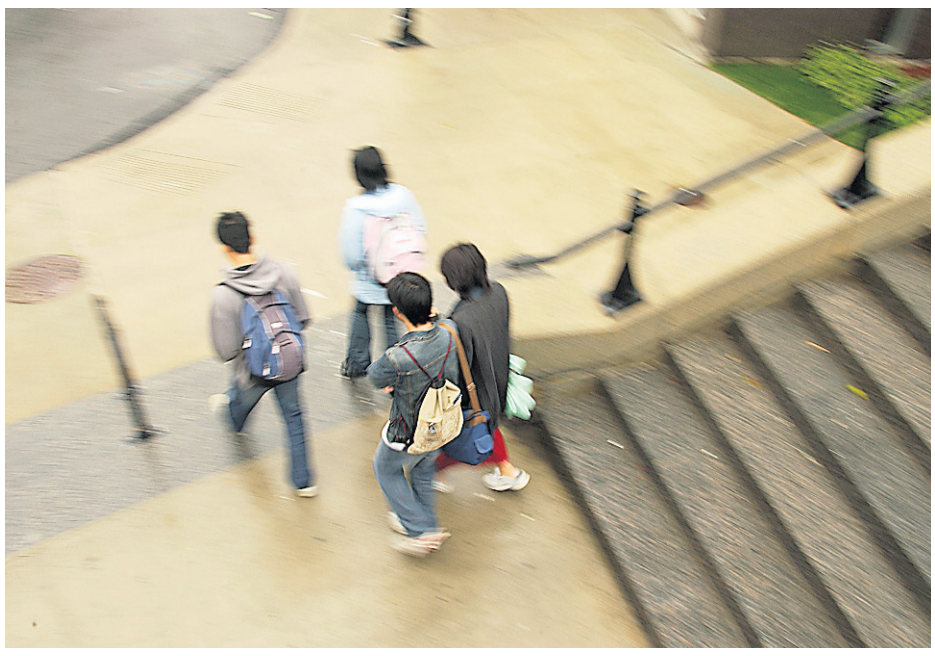

PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE
C'est la décision de l'Université McGill de privatiser entièrement son programme de MBA qui a suscité un débat.

C'est la faiblesse des droits de scolarité au Québec, et le fait que le gouvernement du Québec ne puisse la compenser, qui pose problème. Dans plusieurs domaines, les droits de scolarité au 1er ou au 2e cycle sont inférieurs de moitié et même davantage à ceux en vigueur ailleurs au Canada; ainsi, les universités québécoises disposent d'un soutien financier total par étudiant bien inférieur à celui dont jouissent les universités canadiennes hors Québec.

C'est dans ce contexte que l'Université McGill a annoncé son intention de «privatiser» son programme de MBA. Le débat que cette annonce a suscité s'articule autour des deux valeurs fondamentales de l'enseignement supérieur au Québec: la qualité des programmes et l'accessibilité aux études.

Sur le plan de la qualité, nous faisons valoir qu'il est illusoire et dangereux de prétendre que nos universités pourront adhérer aux plus hautes normes de qualité si elles ne disposent pas des ressources nécessaires.

Il est illusoire et dangereux de prétendre que nos universités pourront adhérer aux plus hautes normes de qualité si elles ne disposent pas des ressources nécessaires.

Sur le plan de l'accessibilité et de l'équité, il est essentiel que les pistes de solution fassent intervenir une augmentation de l'aide financière. Une hausse des droits de scolarité, assortie d'un mécanisme d'aide financière aux étudiants qui en auraient besoin, ne compromettrait aucunement l'accessibilité aux études, mais permettrait en revanche de maintenir l'accès à des études d'une qualité de niveau international.

Nous sommes convaincus que de nombreuses pistes de solution peuvent et doivent être envisagées. C'est dans cet esprit que nous souhaitons que les dirigeants des universités, les étudiants et le gouvernement engagent un dialogue constructif et ouvert sur la question des droits de scolarité. Le gouvernement du Québec a déjà annoncé son intention de tenir un tel dialogue cet automne et nous nous en réjouissons.

Les défis auxquels nous faisons face sont imposants. Nous sommes déterminés à les relever comme nos trois institutions l'ont fait avec succès depuis plus de 100 ans.

LES PRIMES DE PERFORMANCE

FORUM@LAPRESSE.CA

Publiée hier dans nos pages Forum, l'opinion «Se tirer dans le pied», de M. Gaétan Frigon, ancien PDG de la SAQ et de Loto-Québec, au sujet des primes de performance, a suscité plusieurs réactions.

Encore plus cyniques

Diriger un monopole d'État ne requiert pas de si grandes qualités de gestionnaire, surtout lorsqu'il s'agit de vente d'alcool, de billets de loterie ou de vente d'électricité. Les primes de performance accordées aux dirigeants ne font qu'attiser le cynisme des contribuables. Le gouvernement demande aux citoyens de payer honnêtement leurs impôts et de déclarer tous leurs revenus, alors que les mandarins s'accordent des primes, des frais de déplacement et des pensions mur à mur. L'exemple doit venir de haut. Ces primes au rendement ne font qu'encourager l'évasion fiscale et le travail au noir.

Vincent Morin, Gatineau

Tous perdants

L'opinion de M. Frigon touche un aspect du monde des affaires qui n'est guère compris par la majorité des Québécois. Ce que l'on perçoit trop souvent dans ces primes de performance n'est que «l'enrichissement de ceux qui sont déjà largement rémunérés». Pourtant, ces primes consistent en des mesures idéales d'incitation à réussir, à se surpasser, une récompense pour de bons résultats. À ceux qui critiquent ces primes, je leur demanderais pourquoi le secteur privé les utilise constamment en signe d'appréciation des efforts et pour conserver ses bons éléments. Le gouvernement Charest s'est résigné à abolir les primes, une règle rétrograde et improductive, dans le but de satisfaire la grogne des Québécois qui ne comprennent rien au monde des affaires. M. Frigon a raison et nous serons malheureusement tous perdants.

Armand J. Doré, Anjou

Performe... ou dehors!

Il y a un argument de taille pour performer dans une entreprise: tu donnes du rendement ou c'est le congédiement. C'est simple. Cela devrait être stimulant. N'est-ce pas ce qu'on reproche aux syndiqués, de ne pas performer et de ne pouvoir être congédié? Les contrats que nos chers dirigeants signent font en sorte que performance ou non, les primes seront données. Ils reçoivent déjà un salaire faramineux pour donner des résultats. Et même si les résultats sont mauvais, le salaire et les primes seront au rendez-vous. Ils bénéficient de contrats en béton qui leur assurent une confortable indemnité de départ, peu importe la raison du départ. C'est drôlement loin des conditions d'un syndiqué. Même avec une sécurité d'emploi.

Sylvie Boulet

Nivellement par le bas

Comment ne pas être d'accord avec les propos de M. Frigon? Nos politiciens continuent, quel que soit le parti, à essayer de niveler par le bas. En santé ou en éducation, c'est la même philosophie qu'ils prêchent tous. Comme disait si bien Vincent Marissal à son retour d'Haïti, il ne nous manque que les bananes pour avoir l'air d'une république de bananes!

Jean Grenier, Boucherville

Satisfaits de la SAQ?

M. Frigon affirme que «depuis 10 ans, les Québécois sont très satisfaits de leur SAQ.» Satisfaits qu'on surtaxe allègrement un produit qui est offert dans un contexte de monopole gouvernemental? Satisfaits de savoir que voilà deux ou trois ans, la SAQ a dépassé les limites en enjoignant ses fournisseurs en Europe d'augmenter leurs prix de vente pour profiter du taux de change? Satisfaits de payer les gros salaires des dirigeants? Satisfaits que ce bon gouvernement, qui est censé nous offrir le meilleur, pousse l'audace jusqu'à piger littéralement dans nos poches pour offrir de plus grosses primes de performance quand tout ce qu'il y a à faire, c'est d'augmenter les prix? Eh bien moi, je dis non aux primes.

Jean-François Foley, Mont-Saint-Hilaire

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

SOLDE
DU PRINTEMPS !

JUSQU'AU **9 MAI**

69,99 RÉG. JUSQU'À 84,99$

LAGESSE

Steps by HUSH PUPPIES

TALLADA

naturalizer

DEILY

Clarks

ENFANTS

29,99 RÉG. JUSQU'À 39,99$

ESPERON

FIRONOLA

ALKIRE

kamik

Timberland

BOUCHERVILLE Carrefour de la Rive-Sud, 582, ch. de Tourraine 450.449.0245 **BROSSARD** Quartier DIX30, 9650, boul. Leduc 450.656.6444 **LACHENAIE** Galeries de Lanaudière, 548, montée des Pionniers 450.585.8540 **LAVAL** Complexe Daniel Johnson, 3204, rue Jean-Béraud 450.681.4562 • Mégacentre Ste-Dorothée, 850, route Chomedey Ouest, Aut. 13 et boul. Samson 450.969.1296 **MONTRÉAL** Marché Central, 775, rue du Marché Central 514.387.4562 • Place Versailles, 7275, rue Sherbrooke Est 514.354.1636 **POINTE-CLAIRE** Complexe Pointe-Claire, 6321, Transcanadienne 514.697.4562 **ROSEMÈRE** Place Rosemère, 401, boul. Labelle 450.437.3804 **ST-BRUNO** 1195, boul. des Promenades 450.441.0030 **ST-LÉONARD** 6874, rue Jean-Talon Est 514.256.4562

GLOBO
CHAUSSURES